



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris



**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE PUBLIC  
DE GESTION DES DÉCHETS  
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

**2019**



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
LES FAITS MARQUANTS .....	4
PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE.....	6
• Composition et situation géographique .....	6
• Compétences et Gouvernance de la collectivité.....	7
ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS .....	9
• La pré collecte .....	9
• La collecte .....	12
• Le traitement et la valorisation .....	19
• L'information .....	20
SENSIBILISATION ET PREVENTION .....	23
• La politique de Prévention et de sensibilisation.....	23
• La sensibilisation .....	24
• La prévention .....	26
BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES .....	30
• Repères .....	30
• Présentation des tonnages collectés.....	31
• Performance de collecte .....	40
COUT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS .....	42
ANNEXES.....	45

# LES FAITS MARQUANTS

## L'évolution du service de collecte

Le télé accueil a traité 31 050 appels cette année et reste le premier point de contact avec les usagers. Néanmoins les appels au numéro Info-déchets pour des réclamations de collecte ou des signalements de dépôts sauvages ont baissé de 36% (7 632 appels en 2019 vs 11 908 en 2018).

Notre service interactif Géodéchets a, quant à lui, été consulté 20 823 fois (soit +5 % vs 2018).



Collecte des ordures ménagères à Montreuil

L'année 2019 a été marquée par la réorganisation de certaines collectes.

Sur la commune de Bondy : début mai, les collectes de l'ensemble des flux effectuées l'après-midi par le prestataire SEPUR ont été replanifiées en matinée, à la demande de la municipalité.

En mars, sur la commune de Montreuil, le vidage des corbeilles, jusqu'alors réalisé directement par les agents de la ville a été transféré à la régie Sud d'Est Ensemble. La collecte des Dépôts Sauvages prise en charge par Est Ensemble, a quant à elle, été externalisée et confiée au prestataire SUEZ.

Au-delà de la réorganisation des collectes, ce fut l'occasion de questionner les pratiques des collectes de dépôts sauvages. Les premiers aménagements mis en place nous ont finalement amené à revoir notre fonctionnement interne et ainsi à redéfinir tous nos circuits de collecte.

Toujours guidé par la volonté de répondre au mieux aux besoins des usagers, les horaires de la déchèterie de Bondy ont été étendus. La déchèterie est, depuis juillet 2019, ouverte en continu de 9h à 19h.

## Sensibilisation et Prévention

Est Ensemble continue ses actions pour la réduction et la prévention des déchets. Les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets s'articulent autour des thématiques du gaspillage alimentaire, du réemploi, de l'éco-consommation et du compostage et viennent renforcer les actions de nos équipes.



Stand de sensibilisation au compostage

Ces actions diverses ont pour but de sensibiliser les habitants du territoire et d'impulser un changement de comportement. Qu'il s'agisse d'actions de proximité ou d'animations, proposées par nos équipes ou nos partenaires, elles sont dispensées au près du grand public comme établissements des scolaires.

Concernant la prévention, l'équipe des maîtres-composteurs a été renforcée et de nouveaux projets ont pu être mis en place :

- Mise en place d'une filière de broyat
- Renforcement du réseau de référents sur le territoire

## Les tonnages

Le bilan de production des déchets est mitigé. La masse de déchets par habitant (487kg/hab), est en augmentation par rapport à l'an dernier (+3.2 kg/habitant soit +0.7%).

Le taux de valorisation reste très faible au vu des objectifs de la réglementation (LTE), qui fixe comme objectif national en 2025 un taux de valorisation de 65% (13,7% pour EE en 2019).

Certains indicateurs sont, tout de même, positifs, Les tonnages des collectes multi-matériaux et de verre sont en augmentation en valeur absolue comme en ratio par habitant. Le tri augmente sur le territoire et la qualité du geste de tri se maintient. Néanmoins, la croissance de la production de déchets est telle que l'amélioration du tri ne permet pas d'observer de baisse de la production des ordures ménagères résiduelles.

Les actions de sensibilisation doivent continuer pour accompagner quotidiennement les usagers dans l'optimisation de la gestion de leurs déchets. Il est indispensable de trier plus tout en réduisant la production de déchets. La recherche de la réduction des déchets reste donc notre priorité.

Le coût de la gestion des déchets est stable. Comme en 2018, le coût aidé des déchets ménagers assimilés (OMR, verre, CS, des déchèteries EE, déchets végétaux et encombrants) est de 95€ par habitant, soit un coût légèrement inférieur au référentiel d'Ile de France de l'ORDIF.



Collecte des déchets recyclables

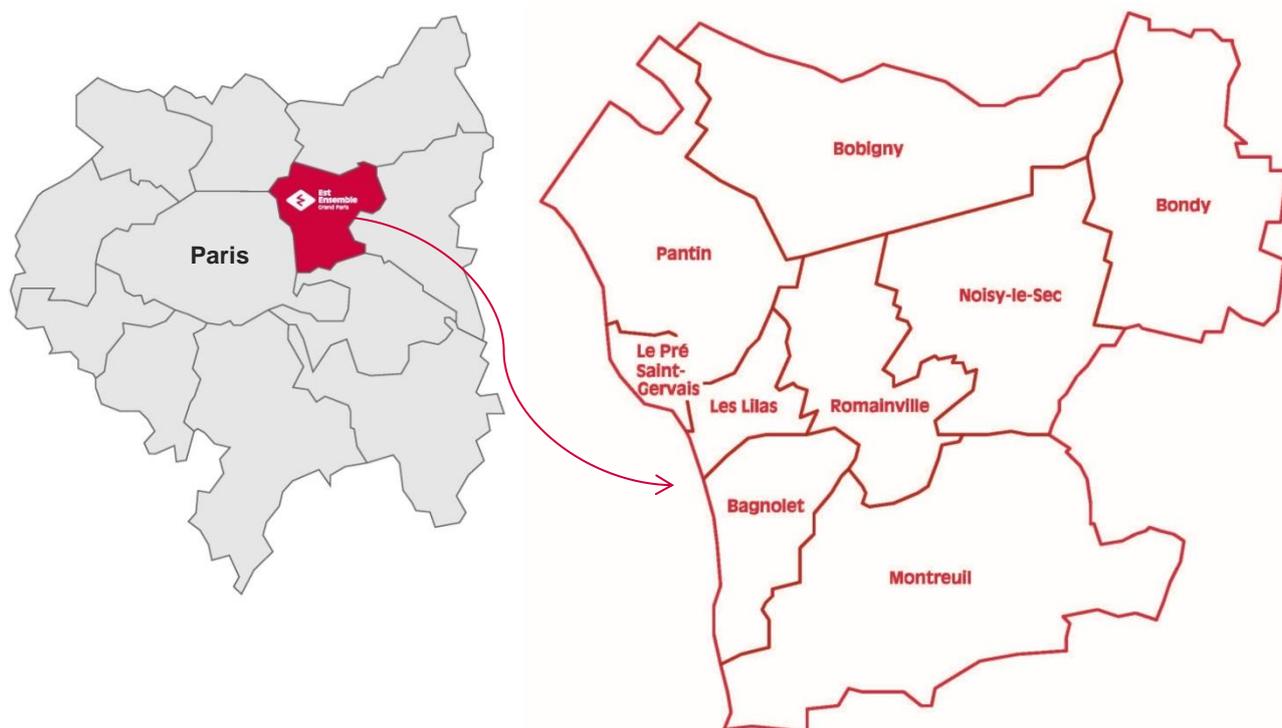
# PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

## COMPOSITION ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

Créée en 2010 en qualité de communauté d'agglomération, Est Ensemble devient en 2016 un Etablissement Public Territorial membre de la Métropole du Grand Paris (EPT n°8). Son territoire est constitué de 9 communes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 418 239 habitants en 2019

(source INSEE) pour une superficie d'environ 39,2 km<sup>2</sup>.

Le territoire se caractérise par une population urbaine dense (de plus de 10 000 habitants/km<sup>2</sup>) où l'habitat collectif est majoritaire (plus de 80%).



	Population 2019	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )	Taux d'habitat vertical (2017)
<b>Bagnole</b>	36 047	2,6	14 026	86,5%
<b>Bobigny</b>	52 633	6,8	7 774	81,7%
<b>Bondy</b>	53 416	5,5	9 765	70,6%
<b>Le Pré Saint-Gervais</b>	17 871	0,7	25 530	91,6%
<b>Les Lilas</b>	23 119	1,3	18 348	90,6%
<b>Montreuil</b>	109 235	8,9	12 246	83,8%
<b>Noisy-le-Sec</b>	43 693	5,1	8 567	78,6%
<b>Pantin</b>	55 585	5,0	11 095	95,7%
<b>Romainville</b>	26 640	3,4	7 744	78,5%
<b>Total</b>	<b>418 239</b>	<b>39.2</b>	<b>10 658</b>	<b>82.2%</b>

# COMPETENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITE

## Compétences et Gouvernance

Le Conseil de Territoire est présidé par Monsieur Gérard Cosme, Maire adjoint du Pré-Saint-Gervais et compte 16 vice-président.e.s et 6 conseiller.e.s délégué.e.s. Il est composé de 80 femmes et hommes élu.e.s au sein de chacun des Conseils municipaux des neuf Communes membres.

Le Conseil de Territoire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'Intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décisions des investissements, modalités de gestion du service, etc.).

### Compétences exercées :

- Aménagement et déplacements
- Cohésion sociale
- Culture
- Déchets
- Développement économique
- Eau & assainissement
- Emploi, formation et insertion
- Environnement et écologie urbaine
- Habitat et renouvellement urbain
- Sport

## La Direction de la Prévention et Valorisation des Déchets (DPVD)

Dès sa création, la compétence communément appelée « Déchets » a été transférée à Est Ensemble.

**Article 5 des statuts (tels que repris dans le Règlement territorial de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés d'Est Ensemble Grand Paris – 4 février 2020) :** « Est Ensemble exerce au titre de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (...) les activités **de traitement des déchets des ménages**, mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri et de stockage qui s'y rapportent. Ces activités portent également sur les autres déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière.

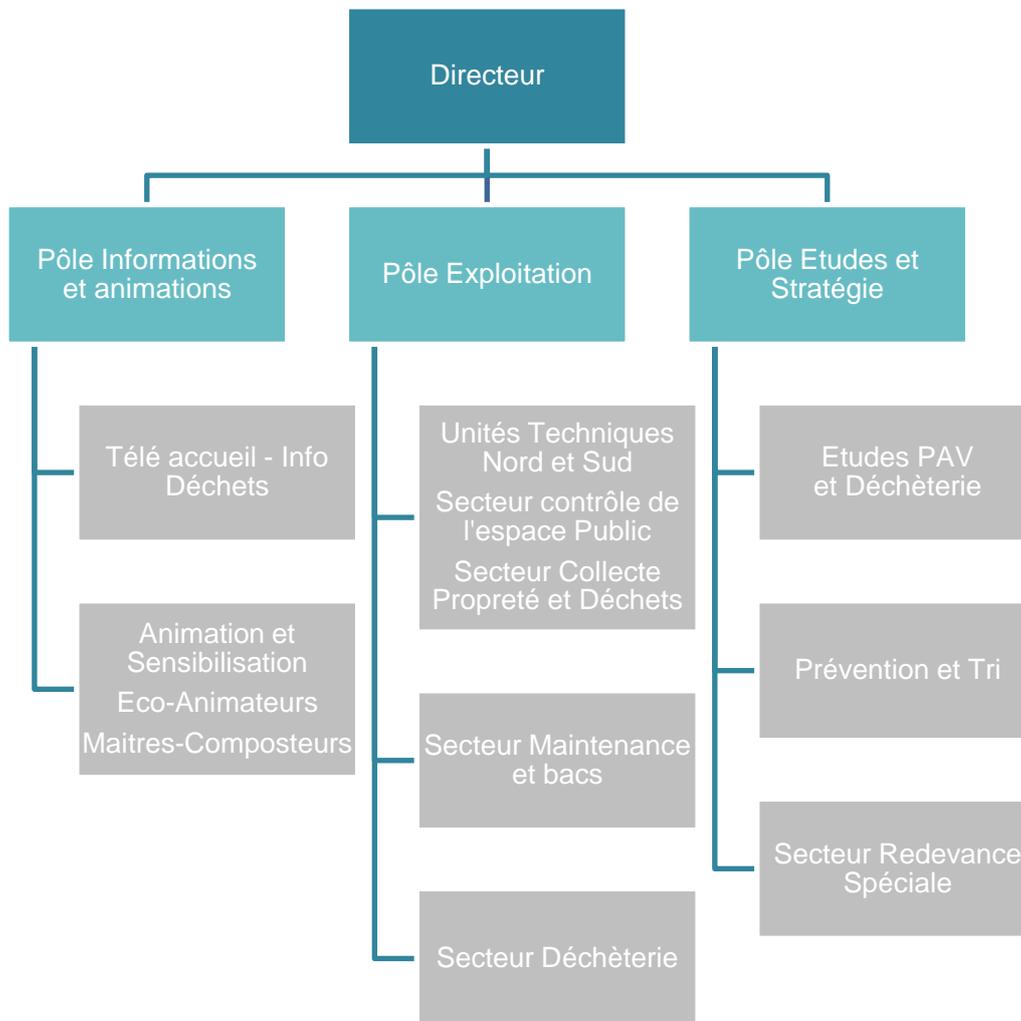
Les activités de **collecte des déchets des ménages** et autres déchets, eu égard à l'ensemble de leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière, y compris les **déchets déposés de façon illicite** en dehors des systèmes de collecte organisée.

Les activités annexes liées aux prestations de collecte et de traitement : **gestion des conteneurs** (bacs), **gestion des déchèteries** et lieux de dépôts liés au recyclage, **collecte des marchés alimentaires**, **collecte et gestion des corbeilles** de rues, **actions liées à la réduction et à la valorisation** des déchets ».

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets a donc pour principales missions :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés
- L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur les trottoirs et la voirie
- Le vidage des corbeilles de rues
- La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets
- L'exploitation des déchèteries fixes et mobiles
- La valorisation ou le traitement des déchets
- La prévention des déchets et la sensibilisation

Pour mener ses missions, la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets compte environ 140 agents et s'articule autour de 3 pôles.



Si les collectes des principaux flux de déchets font l'objet de marchés publics et sont réalisées en prestation, la majeure partie de la collecte des dépôts sauvages et du vidage des corbeilles de rues est réalisée par les agents des unités techniques Nord et Sud.

La compétence « traitement » est, quant à elle, déléguée au SYCTOM (l'agence métropolitaine des déchets ménagers) d'Ile de France pour les flux principaux et en prestation pour la majeure partie des flux gérés en déchèterie ou flux spécifiques tels que les déchets diffus spécifiques et les déchets végétaux.

Mode de collecte	Ordures ménagères résiduelles		Multi-matériaux et papiers		Emballages en verre recyclable		Déchets apportés en déchèterie	Objets Encombrants	Déchets diffus spécifiques	Déchets végétaux (DV)
	PàP	AV	PàP	AV	PàP	AV	AV	PàP	AV	PàP
Collecte										
Traitement/Tri										

Opérations assurées par EE et/ou en prestation

Opérations déléguées au SYCTOM

AV : point d'apport volontaire // PàP : porte-à-porte

# ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

## LA PRE COLLECTE

### L'expertise des locaux

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets Est Ensemble s'engage pour accompagner les porteurs de projets immobiliers dans l'étude de la conception des locaux poubelles, ainsi que des autres équipements de gestion des déchets (points d'apport volontaire, abris bacs).

Depuis le début de l'année 2018, deux chargés d'études suivent et instruisent les permis de construire déposés sur le territoire. Pour cela, Est Ensemble a mis en place une note de préconisations techniques pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés. Actualisée en 2019 en collaboration avec les services des villes et la direction de l'aménagement d'Est Ensemble, la note est désormais annexée au PLUi, approuvé le 4 février 2020 (<https://www.est-ensemble.fr/plui-approuve>).

En 2019, ce sont près de 548 dossiers de permis de construire traités par l'équipe.

Depuis 3 ans, Est Ensemble dispose d'un contrat avec la société CITEC pour la fourniture, la distribution et la maintenance des bacs à roulettes. Depuis 2012, tous les bacs fournis sur le territoire répondent au code couleur suivant :

- Cuve gris anthracite pour les particuliers et vert olive pour les entreprises
- Couvercle grenat, jaune ou vert selon le flux.



OMR



CS



Verre

### Les bacs

La collecte en porte-à-porte est la plus répandue sur notre territoire, elle est proposée sur les 9 communes pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages. Une collecte de verre en porte-à-porte subsiste dans certains quartiers de plusieurs communes (Bobigny, Bondy, Pantin, Romainville)

Une opération d'ampleur a été amorcée en 2018 sur les villes de Bobigny et de Bagnolet pour harmoniser la couleur des bacs. Elle s'étendra aux villes de Bondy, Pantin et Noisy-le-Sec par la suite.

Cette opération a pour objectifs de :

- Unifier les processus et pratiques de tri.
- Clarifier et simplifier le geste de tri dans la continuité de l'extension des consignes à tous les emballages en plastique lancée en 2016.
- Poursuivre l'amélioration des performances de recyclage.

Nombre de bacs	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Multi-matériaux et Papiers	Emballages en Verre Recyclables
Habitants	66 195	41517	12150
Non Ménager	12 673	4760	576

Est Ensemble prend en charge la fourniture et la réparation des bacs auprès des habitants et des entreprises qui en font la demande.

L'activité Maintenance est réalisée en régie. Composée de 5 agents, elle a pour autres missions de gérer les prêts de bac dans le cadre de manifestations ou d'évènements (brocantes, fêtes de quartier...), de problèmes de points d'apport volontaire ou encore de chantier. La régie maintenance dispose d'un stock de bacs spécifiques, reconnaissables grâce à leurs cuves rouges qu'elle met à disposition des villes selon leurs besoins.



## Les points d'apport volontaire

En complément de la collecte en porte-à-porte, un réseau d'un peu plus d'un millier de point d'apport volontaire (PAV) sont implantés sur le territoire (bornes enterrées, semi-enterrées, ou aériennes).

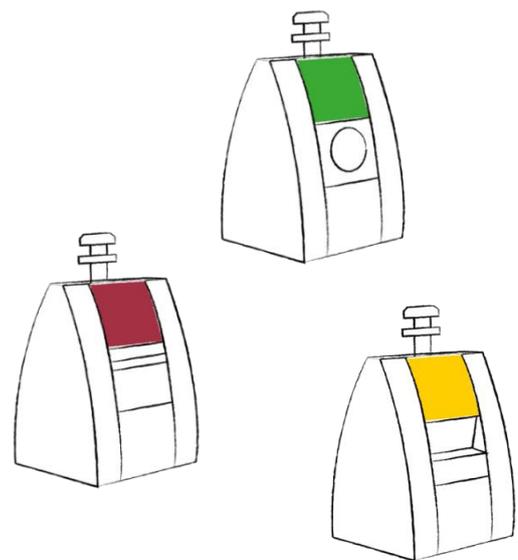
Est Ensemble a contractualisé avec la société SULO (ex-TEMACO) depuis 2012.

Le nombre de points d'apport volontaire a augmenté de +6% sur l'année 2019 par rapport à 2018.

Est Ensemble **encadre le déploiement des points d'apport volontaire par une convention** de fourniture, pose, gestion, entretien et maintenance des équipements. Ce document renseigne l'ensemble des acteurs du projet et précise les responsabilités de chaque entité.

A la charge d'Est Ensemble :

- Fourniture, livraison, pose et mise en service
- Campagne de sensibilisation et d'information (habitants, gardiens)
- Opération de maintenance préventive (1 fois par an)
- Réparation et remplacement de nouvelles pièces mécaniques/stickers consignes
- Lavage, nettoyage et désinfection des cuves (1 fois par an)



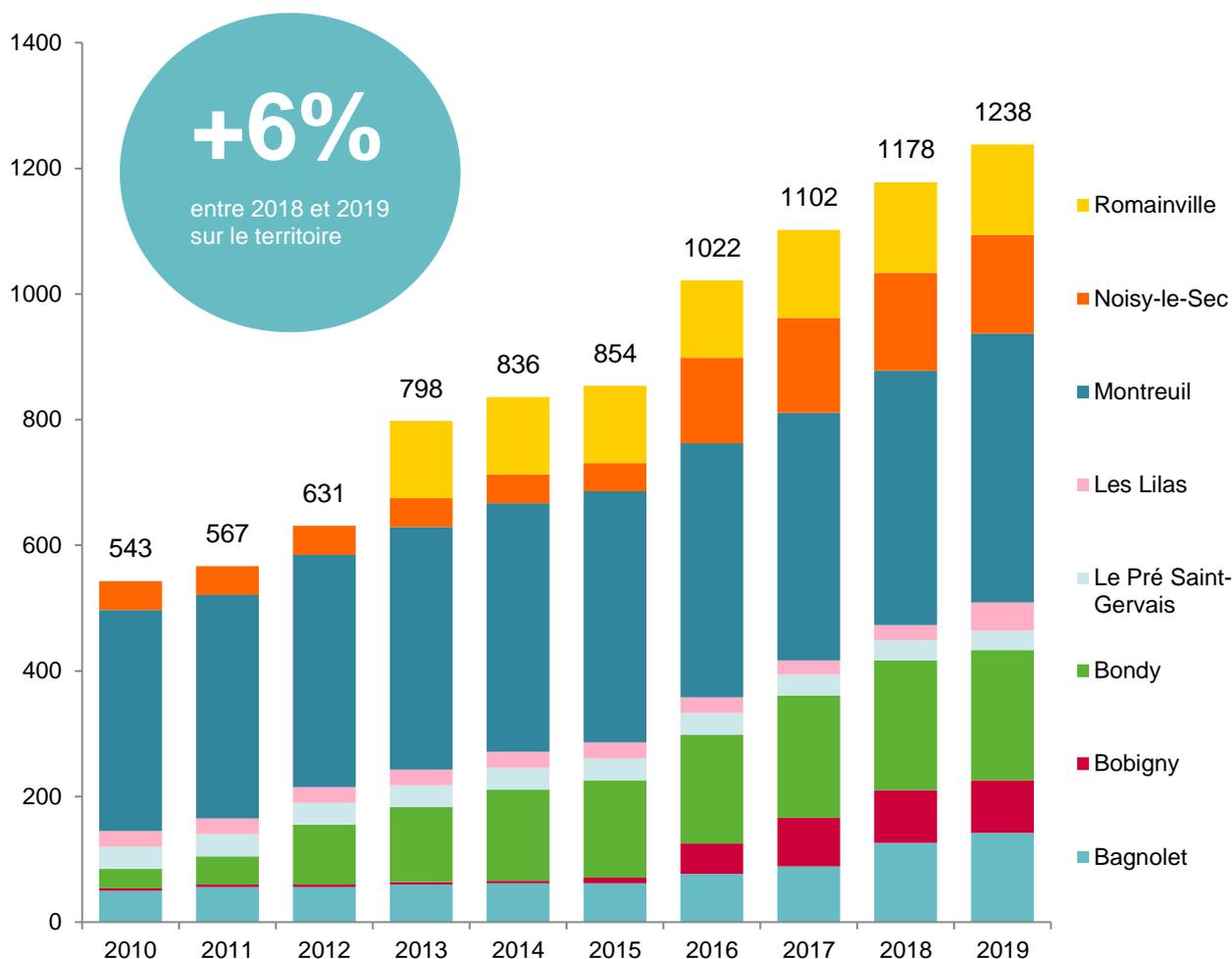
A la charge du porteur de projet :

- Génie civil (fosses, remblaiements et finitions autour des PAVE après la pose)
- Sondage, dévoiement de réseaux

A la charge du bailleur ou de la copropriété :

- Propreté des PAVE dans un rayon de 2 m autour de la bordure de la plateforme
- Retrait des objets encombrants déposés sur et autour des colonnes.

## Evolution du nombre de points d'apport volontaire et répartition



À Romainville, les cités Youri Gagarine et Marcel Cachin, ainsi que les rues avoisinantes (rue Vassou, avenue de Verdun, rue de la résistance, rue Benfleet, rue Oradour, rue Albert Giry, rue André Malraux) sont collectées par un système d'aspiration pneumatique.

Fin 2019, ce sont 3004 logements qui sont desservis par le réseau de collecte par aspiration pneumatique des ordures ménagères résiduelles (144 bornes en total).

Les travaux de VRD (travaux de canalisation, d'évacuation, d'aménagement et de circulation) et de pose du réseau, ont été réalisés sur deux adresses supplémentaires. La mise en service (courant 2020) des bornes augmentera le nombre de logements desservis à 3439 et le nombre de bornes à 155 (soit 86 en ordures ménagères résiduelles et 69 en collecte sélective).

Depuis janvier 2019, pour améliorer la qualité du tri, une procédure de nettoyage par « brosse hérissée » a été mise en place. Ce nettoyage s'accompagne aussi d'aspiration à vide réalisée avant l'aspiration du flux de la collecte sélective, afin de récupérer tous les résidus de la collecte précédente.



Bornes de collecte « pneumatique » à Romainville

## LA COLLECTE

Quel que soit le mode de collecte, en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire, le territoire d'Est Ensemble est divisé en 3 lots. Chacun de ces lots a fait l'objet d'un marché public fin 2017 (et mis en place le 2 octobre 2017) pour une durée de 5 ans.

Les 3 prestataires retenus (OTUS, SEPUR et SUEZ) collectent les ordures ménagères résiduelles, les emballages, le verre, les encombrants ou collectes spécifiques du lot qui leur a été attribué et ce, en porte-à-porte et en apport volontaire.

La régie d'Est Ensemble prend en charge la majorité des collectes des dépôts sauvages du territoire et du vidage des corbeilles.

		OMR + MMP + Verre (PàP + PAV)	Déchets Verts (DV)	Encombrants (OE)	Dépôts sauvages (DS)	Corbeilles de rue (CR)
Lot 1	Romainville	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
	Les Lilas	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
	Pantin	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS
	Le Pré Saint-Gervais	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
Lot 2	Bondy	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR
	Noisy-le-Sec	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	SEPUR
	Bobigny	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	REGIE
Lot 3	Bagnolet	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE	REGIE
	Montreuil	SUEZ	SUEZ	SUEZ/Régie	SUEZ	REGIE

## La collecte des déchets ménagers

### Les collectes traditionnelles

Quel que soit le lot, les fréquences de collecte varient selon les flux, elles sont relativement harmonisées sur le territoire.

Les fréquences de collecte sont identiques à l'année passée. A la demande de la ville de Bondy, les horaires de collecte de la commune ont été modifiés. La ville est, depuis début mai, collectée le matin.

	Ordures Ménagères Résiduelles	Multi-Matériaux et Papier	Emballages en Verre Recyclables	Encombrants	Déchets végétaux
Lot 1	C2 à C3* / Bacs ou points d'aspiration*	C1 / Bacs ou points d'aspiration*	C1 / Bacs ou PAV	C0,5 à C1 / Porte-à-porte	C1 (de mi-mars à fin novembre) / Porte-à-porte en zone pavillonnaire
Lot 2	C2 à C4* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV		
Lot 3	C2 à C3* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAVE	PAV		

\*C2 pour les zones d'habitats majoritairement pavillonnaires individuels et petits collectifs  
C3 ou C4 pour les zones d'habitats majoritairement (grand) collectif

\*\*Quartier de Romainville desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique.

## Les dépôts sauvages

Sur notre territoire, est considéré comme dépôt sauvage tout dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature sur la voie publique en dehors des plages horaires de collecte ou hors des contenants prévus. Des équipes dédiées débarrassent quotidiennement le flux constant de déchets déposés sur la voirie.

En mars 2019, la prestation des dépôts sauvages de la ville de Montreuil a été externalisée, la collecte est depuis réalisée par SUEZ.

Une prestation de collecte spécifique pour les déchets d'amiante a été contractualisée en juin 2018 auprès de la société Oncidis Environnement qui gère la collecte de ces déchets et leur traitement. Sur l'année 2019, Oncidis Environnement a conditionné, évacué et traité 14.75 tonnes de déchets amiantés déposés illégalement sur la voie publique.

Un travail de rationalisation du service des dépôts sauvages a été réalisé avec le prestataire SEPUR sur la ville de Bondy. Lors des prestations, les équipages réalisent un ramassage dans l'ensemble des rues d'un secteur ainsi que sur différents « points noirs » de la ville. En fin d'année, un travail a été initié auprès de la régie pour étendre cette approche à nos équipes internes.

Une équipe de contrôleurs (CSCEP) non assermentés effectue ponctuellement des enquêtes en collaboration avec les services des villes (Brigades propreté, police municipale ...) pour identifier les contrevenants. Les villes ont dressé moins d'un millier de contraventions liées à des dépôts sauvages (969), un chiffre très faible au regard de la quantité de dépôts illégitimes du territoire et des enjeux.

Le travail de concertation avec les villes, amorcé en 2018 pour lutter contre les dépôts illégitimes a permis l'élaboration de deux kits de verbalisation. Ces derniers s'adressent aux villes pour le premier et aux agents de terrain pour le second. La gestion des dépôts sauvages y est abordée par les prismes de la prévention et de la répression et a pour objectif de fluidifier la coopération entre les différents acteurs concernés : les équipes de terrain des villes et d'Est Ensemble, la police municipale et la justice (cf. en annexe le sommaire des kits).

En parallèle, ce fut aussi l'occasion d'échanger sur les différentes approches pratiquées, de partager les expériences et d'harmoniser les initiatives (dispositif de rubalise, modalités de verbalisation etc.).



## La collecte des déchets alimentaires

**Est Ensemble et le SYCTOM expérimentent, sur une période de 3 ans (jusqu'en mars 2021), une collecte à la source des biodéchets** avec pour objectifs de réduire le volume total des déchets produits sur le territoire, de produire du méthane et de fabriquer du compost.

Cette expérimentation concerne :

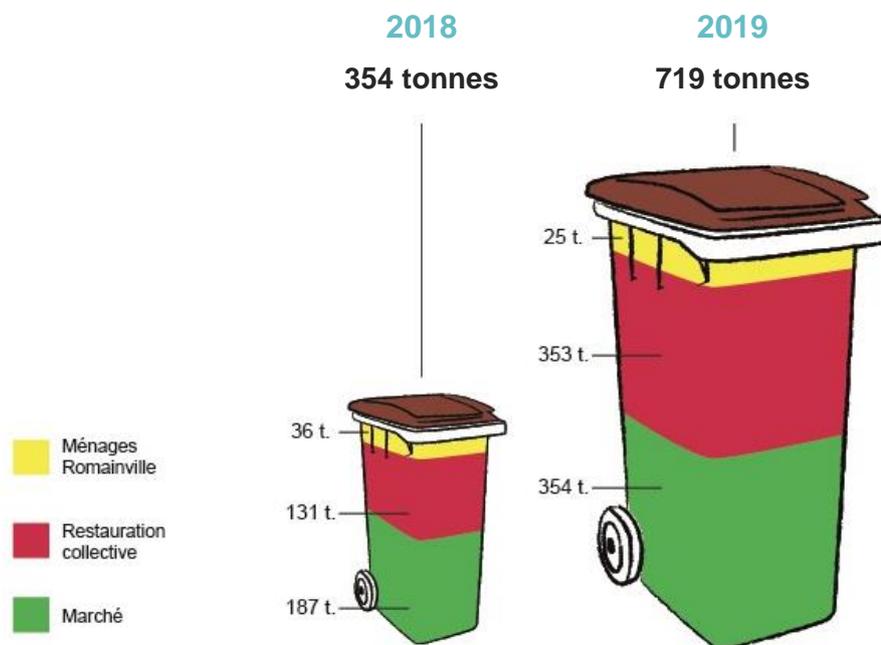
- **Des gros producteurs** qui se sont portés volontaires : établissements scolaires, marchés forains, maisons de retraite et cuisines centrales.
- **Un quartier de Romainville** « Bas Pays » où tout le monde trie : habitants, commerçants et administrations (environ 6 000 personnes)

Avec la **loi Grenelle 2 de 2010**, les producteurs de déchets alimentaires de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets (pour un établissement scolaire cela représente 400 repas/jour ou un marché alimentaire comprenant 25 étals).

**La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015** prévoit que d'ici 2025, l'ensemble des producteurs de déchets alimentaires, y compris les ménages, devront disposer d'une solution de proximité de tri à la source des déchets alimentaires, dans le but d'assurer leur valorisation.

L'accompagnement consiste à former et suivre chacun des sites en partenariat avec le SYCTOM, ainsi qu'à fournir les bacs de collecte.

Financée par le SYCTOM, l'entreprise Moulinot, spécialisée dans la gestion des déchets alimentaires, est chargée d'organiser l'activité de collecte des déchets de l'expérimentation (planification des tournées, entretien des véhicules, contrôle du bon déroulement de chaque tournée etc.).



En 2019, 33 écoles, 13 Lycées/collèges, 8 marchés et 19 autres établissements (maison de retraite, associations, restaurants, etc.) ont fait partie du dispositif.

A Romainville, sur le quartier des Bas-Pays le dispositif expérimental a débuté en octobre 2017 auprès de 3 000 habitants, il se poursuit aujourd'hui auprès d'environ 6 000 habitants. L'expérience s'avère peu concluante. Bien que le nombre d'utilisateurs participant au test ait quasiment doublé depuis l'an dernier, les tonnages collectés sont à la baisse (25 tonnes vs 36 soit -31%).

## La collecte des textiles

La collecte textile a été mise en place dès 2011 par Est Ensemble. 3 organismes gèrent les bornes situées sur l'espace public du territoire :

- Le Relais 75 à Pantin,
- Le Relais Nord-Est - Île de France à Bobigny, Noisy-le-Sec, Bagnolet, Montreuil, Bondy,
- Eco-textile à Bobigny,

Il existe également des bornes sur le domaine privé qui ne relèvent pas de la compétence d'Est Ensemble.

151 bornes sont actuellement installées sur le territoire, 102 d'entre elles le sont sur l'espace public.

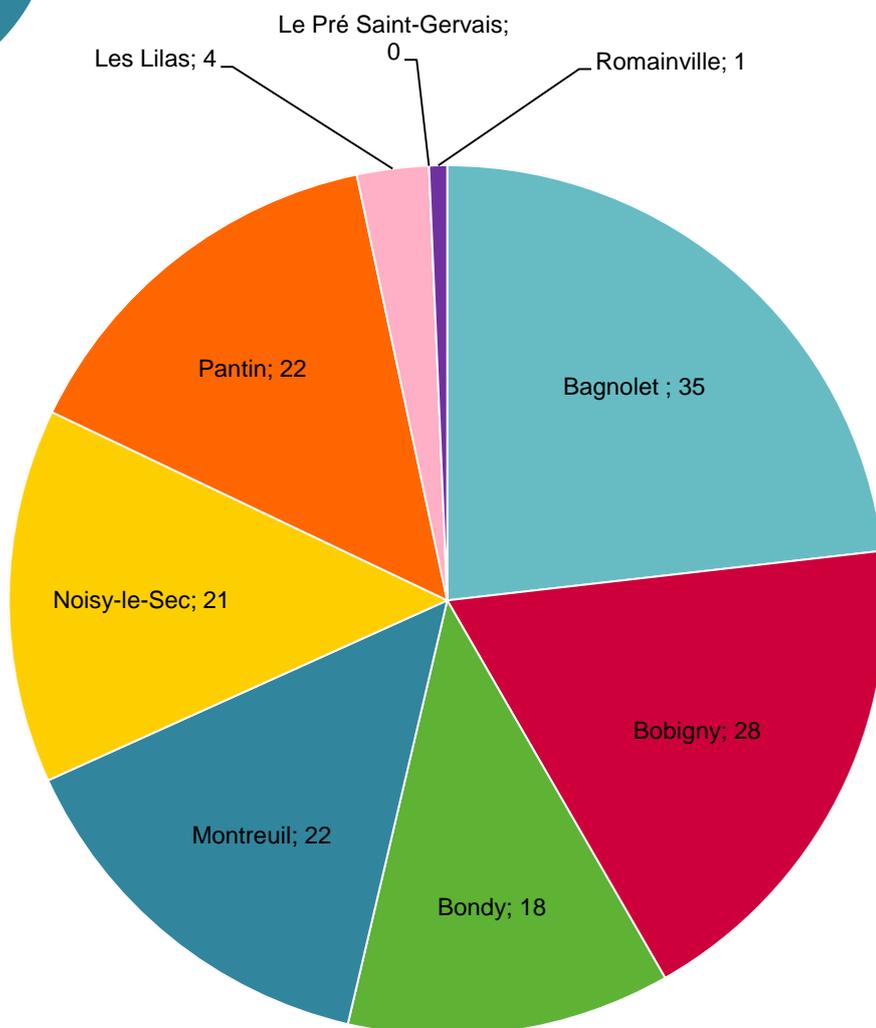


Ces dernières ont permis la collecte de 390 tonnes de textile (vs 358 tonnes en 2018).

En triant les vêtements, les citoyens participent à la préservation des ressources et contribuent aussi à **l'insertion de personnes en**

**difficulté.** Les organismes en charge de la collecte sur le territoire, comme Le Relais et Eco-textile, permettent la présence d'une activité d'insertion.

## Répartition des bornes textiles sur le territoire d'Est Ensemble

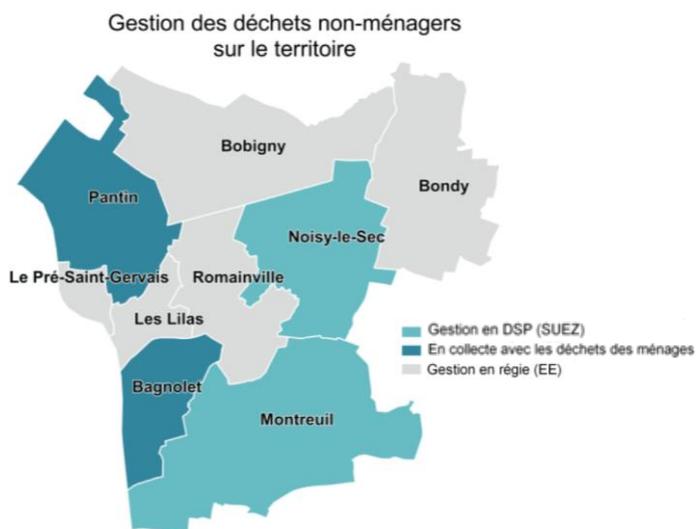


## La collecte des déchets non-ménagers

Les déchets des commerçants et artisans, assimilables par leur nature et leur quantité à ceux des ménages, sont collectés avec les déchets des ménages. La tarification incitative est en vigueur sur 4 communes du territoire.

Deux d'entre elles, Pantin et Bagnolet, sont gérées en redevance spéciale par notre régie composée de 4 agents. La gestion des deux autres villes, Noisy-le-Sec et Montreuil, est déléguée au prestataire SUEZ qui se charge de la collecte, du traitement des déchets non ménagers et de la facturation de ce service aux professionnels.

L'organisation de la collecte des déchets non-ménagers est restée telle qu'elle était lorsque la compétence déchets était à la charge des villes. L'étude sur l'harmonisation de la collecte des déchets non-ménagers s'est poursuivie en 2019. Différents scénarios concernant l'évolution de notre politique de gestion sont en cours d'arbitrage.



	Redevance spéciale			DSP		
	Bagnolet	Pantin	Total	Montreuil	Noisy-le-Sec	Total*
Total contrats en 2019	172	138	310	766	208	974
Contrats résiliés en 2019	4	3	7	62	12	74
Contrats signés en 2019	51	34	85	101	43	144
Montant en 2019 (TTC)	94 315 €	323 169 €	417 484 €	2 247 102 €	267 278 €	2 514 380 €

\* Géré et facturé par la Délégation de Service Public (SUEZ).

Nombre de bacs	RS	DSP
<b>Total Bacs</b>	<b>567</b>	<b>1801</b>
DNM	567	1318
Carton	-	339
Papier	-	127
Biodéchets	-	17

Contrat par type de contenants	DSP
Bacs	921
Caissons compacteurs	14
Autres	39

## Déchèteries fixes et déchèteries mobiles

### Déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Les deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par Est Ensemble et accessibles aux habitants du territoire. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans (cf. le guide des déchèteries dans les annexes).

	Déchèteries gérées par Est Ensemble	
Ville	Bondy	Montreuil
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	127 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi : 9h et 19h (depuis août 2019) Dimanche : 9h30 à 12h30 Sauf le 1 <sup>er</sup> janvier et 1 <sup>er</sup> mai	Lundi au vendredi : 12h30 à 19h Samedi : 10h à 19h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h sauf le 1 <sup>er</sup> janvier et 1 <sup>er</sup> mai
Accès des professionnels	Non	
"Haut de quai" : mode d'exploitation	SUEZ	Régie
"Bas de quai" : mode d'exploitation	SUEZ*	

La déchèterie de Montreuil, située sur un terrain du conseil départemental où le tracé du prolongement du tramway est programmé, sera déplacée d'ici 2022. La nouvelle déchèterie sera implantée rue Paul Doumer sur une partie du terrain du Centre Technique de la ville de Montreuil. Un marché global de performance a été lancé fin 2019, les soumissionnaires proposeront par ce biais de nouveaux concepts de déchèterie.

Les horaires d'accès à la déchèterie de Bondy ont été étendus. Jusqu'en juillet 2019, la déchèterie de Bondy était accessible aux habitants de 9h30 à 12h puis de 14h à 18h. Depuis le mois d'août, la déchèterie est ouverte en continu de 9h à 19h00.

### Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants

Les particuliers d'Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le **SYCTOM**, 62 rue Anatole France, à Romainville.

Grâce à un partenariat avec la **ville de Paris**, tous les habitants d'Est Ensemble peuvent désormais profiter des espaces de tri municipaux de la **porte des Lilas** et de la **porte de Pantin**, en plus des déchèteries d'Est Ensemble.

	Déchèterie du SYCTOM	Déchèterie de la ville de Paris	
Ville	Romainville	Paris	
Adresse	62 Rue Anatole France	11 rue Paul Meurice	5 bis place de la Porte de Pantin
Jours d'ouverture	<p><b>du 1er octobre au 31 avril</b> lundi au samedi 8h à 19h45</p> <p><b>du 2 mai au 30 septembre</b> lundi au samedi 8h à 20h45</p> <p>Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45 Fermé le 1<sup>er</sup> mai</p>	<p>du lundi au dimanche 9:30 à 19:00</p> <p>Fermé le 1<sup>er</sup> mai</p>	

## Déchèteries mobiles gérées par Est Ensemble

La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Le service de déchèterie mobile est assuré par le prestataire SUEZ dans le cadre d'un marché à bons de commande (installation du matériel, exploitation, RH).

6 déchèteries mobiles sont en exploitation à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes :

- Le Pré Saint-Gervais > 1<sup>er</sup> samedi du mois
- Pantin > 2<sup>ème</sup> samedi du mois
- Bondy > 4<sup>ème</sup> samedi du mois
- Bagnole > 3<sup>ème</sup> samedi du mois
- Montreuil > 4<sup>ème</sup> samedi du mois
- Noisy-le-Sec > 3<sup>ème</sup> samedi du mois

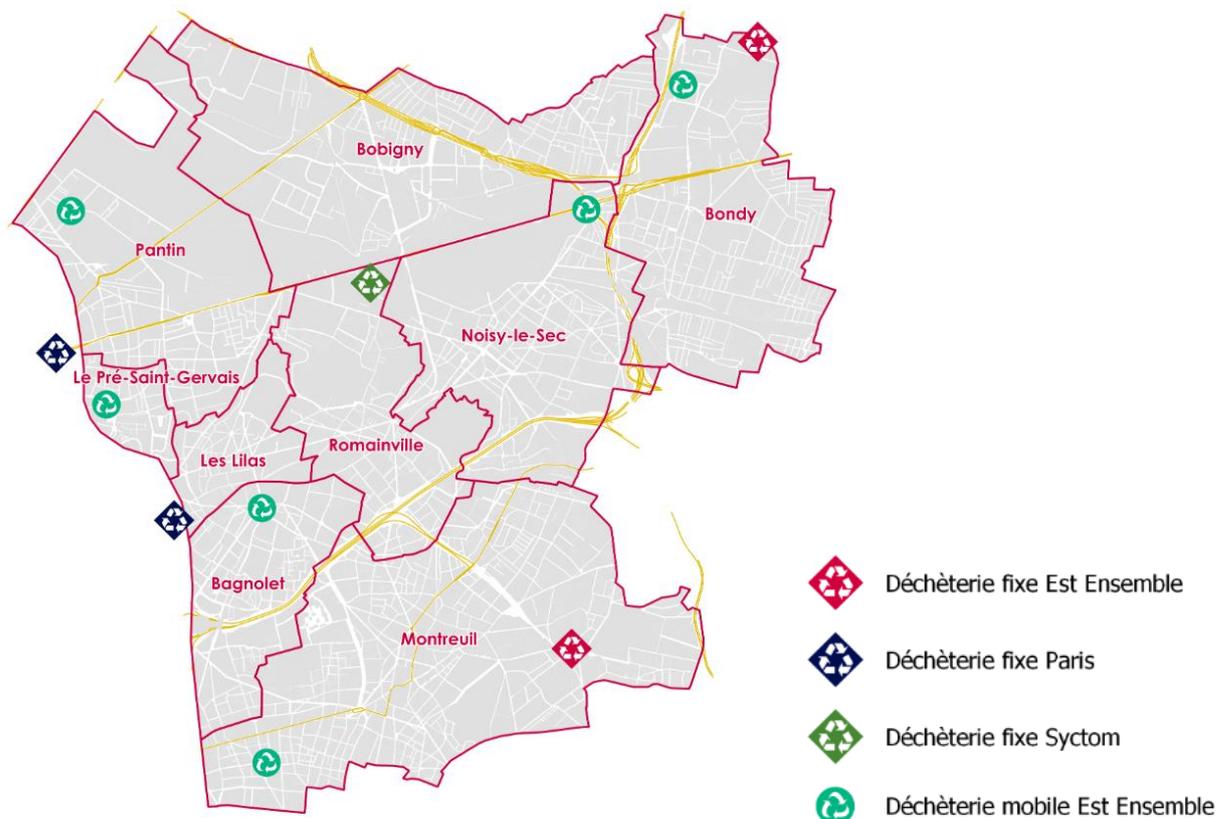


Déchèterie mobile à Noisy-le-Sec

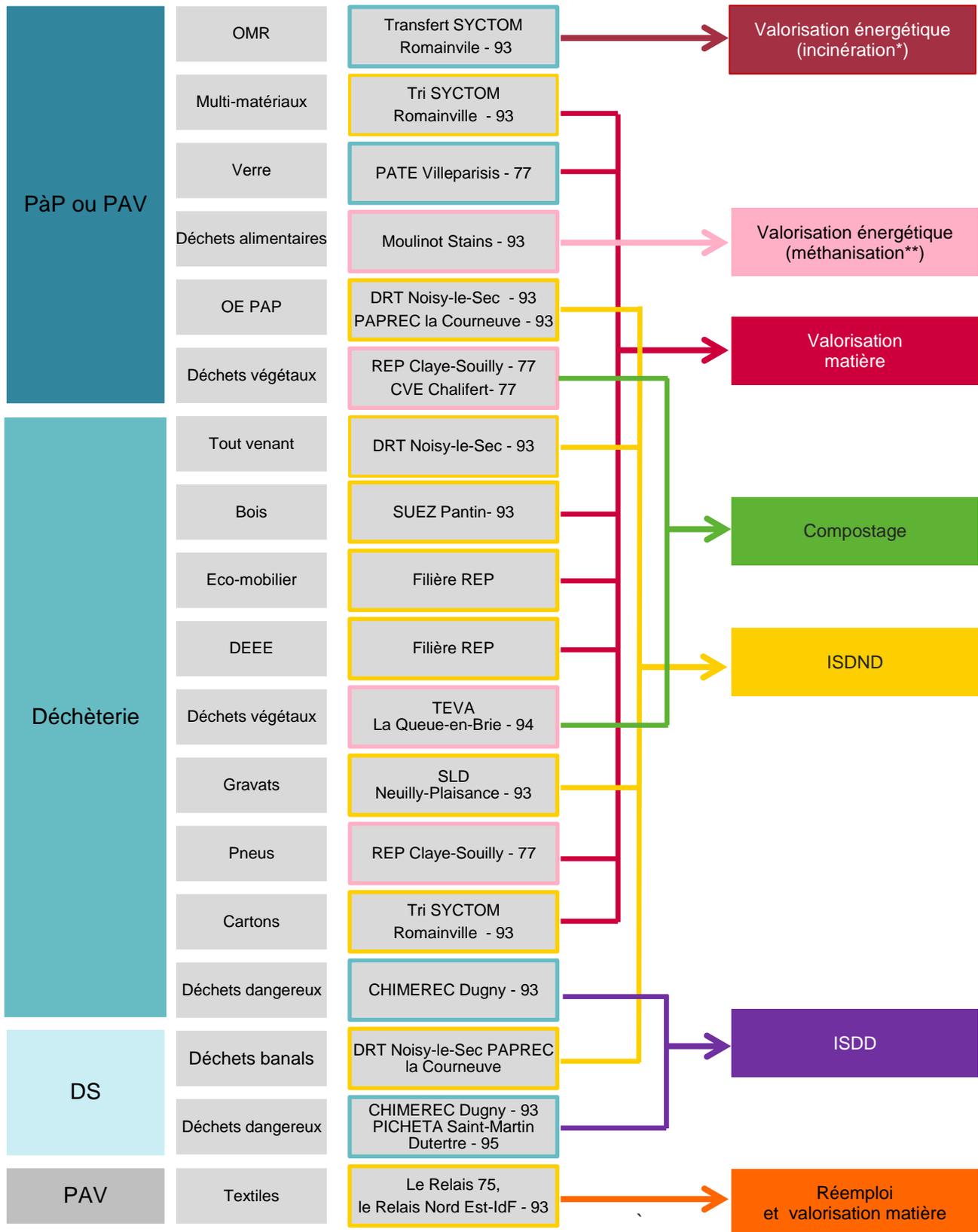
### Nature des déchets collectés :

Encombrants, déchets verts, cartons, déchets dangereux spécifiques, DEEE, bois, meubles, cartons, lampes/néons, gravats. Un espace de « recyclerie » est également proposé pour offrir une seconde vie aux objets.

## Carte du réseau de déchèterie accessible aux habitants d'Est Ensemble



# LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION



\* et enfouissement  
\*\* et compostage

# L'INFORMATION

## Télé-accueil permanence téléphonique

Le télé-accueil est une plate-forme téléphonique mise en place le 1<sup>er</sup> décembre 2011 pour répondre aux demandes de renseignements et aux divers signalements des usagers (dépôts sauvages, réclamations sur la collecte, informations sur le tri, demandes de bacs...).

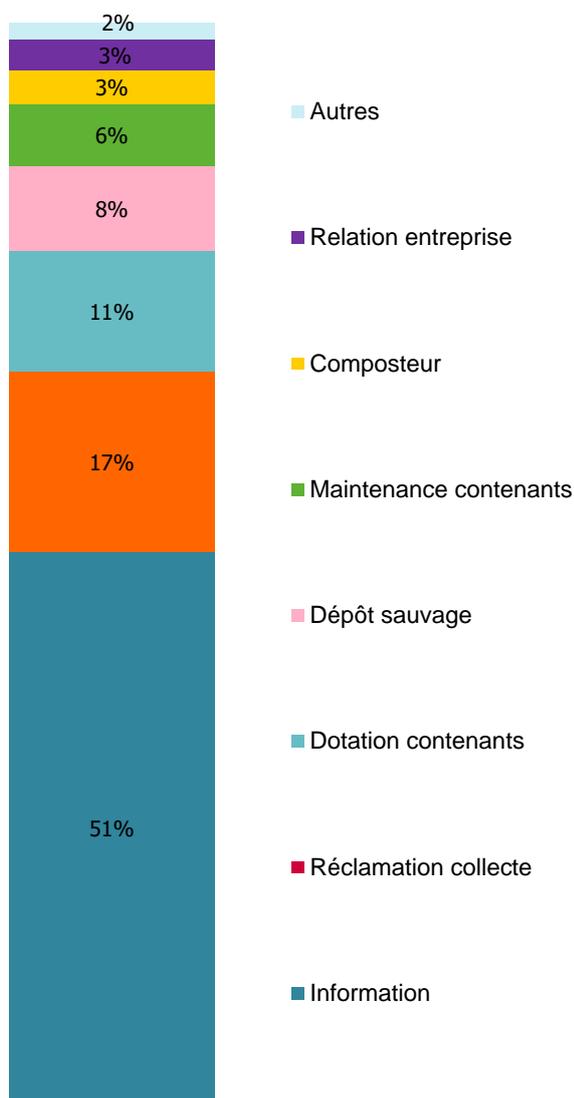
Pour toutes questions ou signalements, le numéro Info déchets est ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 17h le vendredi. L'appel est gratuit depuis les postes fixes ou mobiles.

En 2019, le télé-accueil a répondu à 31 050 appels avec un temps moyen de conversation

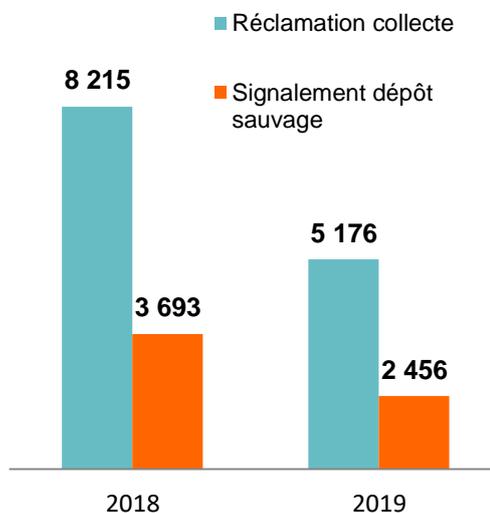
de 1min59 et un taux de réponse de 83,5% (37 196 reçus). Le nombre d'appels reçu est en nette baisse par rapport à l'an passé (-18%). Cette baisse est très largement portée par la diminution des appels concernant des réclamations de collecte et le signalement de dépôts sauvages. Les nouveaux marchés de collecte ont été mis en place fin 2017, les ajustements portés tout au long de l'année 2018 se ressentent aujourd'hui à travers la baisse du nombre de réclamations.

Le télé-accueil est le premier poste d'entrée des contacts usagers.

### Répartition des appels par type de demandes



### Evolution des appels

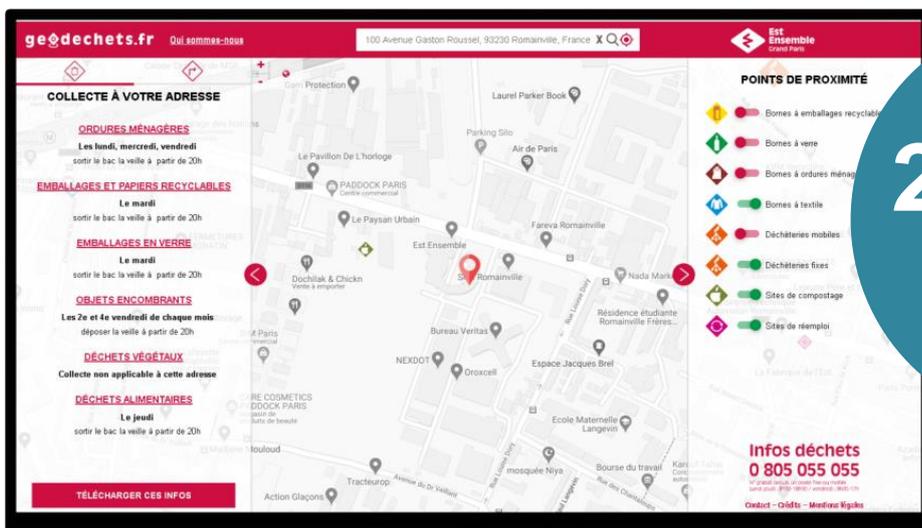


## Carte interactive Géo-déchets

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un service web d'informations personnalisées sur les déchets : [geodechets.fr](http://geodechets.fr).

Ce service recense :

- Les modalités de collecte en porte-à-porte (jours de collecte, horaire de sortie des déchets ...)
- Les emplacements de tous les points d'apport volontaire des déchets (ex : déchèteries, bornes textiles, composteurs de quartier, sites de réemploi, etc.)



20 823  
visites en 2019

+5%  
par rapport  
à 2018

## Outils de communication

Le service Communication d'Est Ensemble réalise et diffuse les actions et services déployés par la Direction de la Prévention et de Valorisation des Déchets :

- Campagnes de communication : collecte des sapins de Noël, informations sur nos équipements, évènementiels, etc.
- Dépliants / flyers dédiés : plannings des collectes des déchets encombrants, guides des déchèteries, kit de compostage, mode d'emploi du tri des textiles, mémo tri, etc.
- Magazines / Site internet / Réseaux sociaux : partage des nouvelles actions, projets, informations généralistes sur les services déployés, conseils pratiques sur la réduction des déchets, etc.



Le service Communication a aussi mis en place sur le site internet un espace « Agenda », permettant à chacun de retrouver tous les évènements ou animations proposés autour de la prévention et de la réduction des déchets : [est-ensemble.fr/agenda-zero-dechets](http://est-ensemble.fr/agenda-zero-dechets).



### Atelier jardinage et compostage

Venez mettre les mains dans la terre avec nous !

---

**22 juin - 30 novembre 2019, les samedis**  
1 rue bouquet, Noisy-le-sec



### Gratuiterie Ambulante

Venez faire du shopping écolo et gratos !

---

**15 juin - 30 novembre 2019, les samedis**  
1 rue bouquet, Noisy-le-sec



### Opération Broyage- Déchets VERTS

Pour réduire vos déchets et créer de la matière récupérable

---

**28 et 29 septembre 2019**  
243 chemin des vignes, bobigny

# SENSIBILISATION ET PREVENTION

## LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets depuis sa création. Dès 2012, un accord-cadre avec l'ADEME est signé pour la mise en œuvre du "Programme Local de Prévention des Déchets" (PLPD) d'une durée de 5 ans. Est Ensemble a souhaité poursuivre et amplifier ces actions en contractualisant en 2019 le "Contrat d'objectif

déchets et économie circulaire" (CODEC) avec l'ADEME. Ce contrat définit 3 objectifs déclinés en 60 actions à déployer pour favoriser la valorisation, la prévention, la réduction des déchets et l'économie circulaire. La mise en œuvre du plan d'actions s'appuie en partie sur l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (depuis 2015).

### L'appel à projets Zéro Déchet

Pour compléter l'offre de sensibilisation interne et pour accompagner les initiatives civiles de prévention des déchets sur le territoire. Est Ensemble soutient depuis 2014 des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des déchets. La session 2018 de l'appel à projets couvre la période de juin 2018 à juin 2019.

Ce soutien de structures locales permet le déploiement d'actions de sensibilisation et de prévention tout au long de l'année.

La session 2018 a permis le soutien de 34 structures dont les actions ont été réalisées notamment au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Lors de la session 2019 de l'appel à projets, en plus des associations, les SCOP, SCIC, mutuelles, fondations et entreprises agréées "ESS" étaient éligibles. La créativité et l'innovation des projets proposés ont été mises en avant lors de la sélection des projets.

39 structures ont été retenues pour un budget de 564 427 €. Les projets ont démarré en juin 2019 et devaient se terminer en juin 2020 mais l'appel à projets a été prolongé jusqu'en novembre 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Les actions n'ayant pu être réalisées en 2019 seront donc présentées dans le bilan 2020.

Appel à projets 2019  
Prévention et tri des déchets



Est Ensemble lance depuis 2014 un appel à projet en direction des associations, des entreprises de l'économie sociale, y compris de start-up, pour faire émerger des événements, des animations et des projets sur le territoire d'Est Ensemble.

Ce système de subventions permet de proposer de nouvelles animations dans les villes, les écoles. D'accompagner de nouveaux projets de prévention, de recyclage, de réemploi, de compostage et d'économie circulaire sur son territoire.



Associations lauréates de l'appel à projets

# LA SENSIBILISATION

## Actions de terrain

Des actions d'information régulières sont menées sur l'ensemble du territoire par les chargés de sensibilisation et de contrôle de l'espace public (CSCEP) pour informer et sensibiliser les habitants sur les modalités de collecte de gestion des déchets.

- Sensibilisation des riverains au tri lors de la mise en service d'un point d'apport volontaire ou d'une collecte sélective
- Sensibilisation des habitants au tri de leurs déchets après un refus de collecte
- Sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets.



## Les événements

En parallèle des dispositifs d'information, des actions de sensibilisation sont menées autour de 4 thématiques principales : le tri/recyclage, le gaspillage alimentaire, l'éco-consommation et le compostage. Nos équipes organisent tout au long de l'année des animations en milieu scolaire et lors d'événements grands publics (Fêtes de ville ou de quartier, brocante,

marché, ou événements à thématique environnement ou déchets). Les actions de nos agents sont renforcées par les acteurs sélectionnés chaque année lors de l'appel à projets.

### Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, comme en 2017 et 2018, Est Ensemble a organisé le village des éco-solutions.

Le village des éco-solutions est une journée d'actions et de sensibilisation à la prévention des déchets sous forme d'ateliers participatifs autour du compostage, d'éco-consommation, de lutte contre le gaspillage alimentaire et le réemploi. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux gestes à adopter pour réduire leurs déchets.



L'événement s'est déroulé le samedi 23 novembre 2019 de 11h à 18h au Gymnase Liberté aux Lilas.

## Semaine nationale du compostage de proximité

Invité au forum compostage organisé par le SYCTOM, Est Ensemble a présenté une vidéo de formation au compostage doublé en langue des signes. Ce support a vocation à être partagé et réutilisé par d'autres collectivités.



Stand Tri/Recyclage

## Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD)

Plusieurs stands de sensibilisation ont été menés lors de la Semaine Européenne du Développement Durable 2019. Trois thématiques ont été abordées : le tri, le gaspillage alimentaire et le compostage.



Fabrication de bocaux anti-gaspi



Stand compostage

## Bilan des actions de sensibilisation réalisées par les CSCEP et les éco-animateurs

### Scolaires

#### Gaspillage alimentaire

- Ecoles / collèges : Animations pédagogiques à l'école et en centres de loisirs autour du tri/recyclage et du gaspillage alimentaire : 26 interventions, 520 élèves et 30 enseignants.
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans 2 centres de loisirs via une exposition sur la thématique de la cuisine anti-gaspi (SERD)
- 1 spectacle sur la thématique du gaspillage alimentaire à destination de 3 établissements scolaires (300 élèves sensibilisés) (SEDD)
- Gaspillage alimentaire : Accompagnement sur l'année de quatorze établissements scolaires et centres de loisirs, expérimentation de 2 poulaillers urbains, animations ponctuelles  
**>1641 élèves sensibilisés**



Animation Tri/Recyclage centres de loisirs

#### Eco-consommation

- Animateurs : Formation de 20 animateurs de centres de loisirs dans le cadre du défi centre de loisirs à énergie positive.
- Intervention sur l'éco-consommation dans 4 classes de CM2 (SERD)
- Eco-consommation : Interventions en milieu scolaire via des animations, des spectacles, des expositions  
**> 13 877 élèves et personnels éducatifs sensibilisés**

#### Tri

- 1 animation tri à destination d'une vingtaine de centres de loisirs (200 enfants) (SEDD)

## Grand public

### Sensibilisation multithématiques

- 70 stands de sensibilisation (SEDD, fête de villes, fêtes de quartiers, marchés etc.).

### Gaspillage alimentaire

- 2 stands Tri/Expo au Pré Saint-Gervais et à Pantin (SEDD) autour du gaspillage alimentaire et du compostage
- Organisation d'ateliers cuisine anti-gaspi. Financement d'une tente de glanage permettant la redistribution d'inventus alimentaires sur le marché de Bobigny  
> **2886 personnes sensibilisées.**

### Eco-consommation

- Actions de sensibilisation au sein des ressourceries et lors des ateliers de réparation  
> **1984 personnes sensibilisées.**
- Financement d'une bricothèque (lieu d'emprunt d'outil) au sein de la ressourcerie de Montreuil.

### Tri

- 78 actions de porte à porte, 1 action en pied d'immeuble, 7 campagnes de boitage

## Bailleurs-gardiens

### Tri

- Formation de Tri/ Recyclage à destination de 10 gardiens à Bobigny

## LA PREVENTION

### Le compostage

---



Est Ensemble distribue gratuitement des composteurs de jardin et des lombri-composteurs aux habitants des 9 villes du territoire. En 2019, 30 sessions de formation ont été organisées au cours desquelles 695 habitants ont été formés au compostage individuel puis équipés. Durant l'année, l'équipe des maitres-composteurs a été renforcée par l'arrivée d'un 3ème maitre-composteur.

Dans le cadre du partenariat entre le SYCTOM et Est Ensemble, 118 usagers ont été formés comme « référents » de site de compostage partagé pour assurer l'animation des sites de compostage en pied d'immeuble. Face à l'augmentation de la demande en formation, Est Ensemble a obtenu du SYCTOM 4 formations spéciales réservées aux référents de la collectivité et a pris à sa charge l'organisation de 2 formations complémentaires sur le premier trimestre 2020.

## Bilan des actions de déploiement des composteurs sur le territoire pour l'année 2019\*

	Foyers pratiquant le compostage	Foyers pratiquant le lombricompostage	Sites de Compostage en pied d'immeuble	Sites de Compostage en établissement	Sites de Compostage de quartier	Sites de Compostage en jardin partagé
<b>Bagnolet</b>	38	35	4	1	0	0
<b>Bobigny</b>	25	14	0	1	1	1
<b>Bondy</b>	41	16	2	0	0	0
<b>Le Pré Saint-Gervais</b>	16	13	3	0	0	0
<b>Les Lilas</b>	17	22	5	2	0	1
<b>Montreuil</b>	96	117	7	6	1	2
<b>Noisy-le-Sec</b>	59	20	3	4	0	1
<b>Pantin</b>	23	70	12	2	0	0
<b>Romainville</b>	37	32	2	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	<b>339</b>	<b>38</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

\*comprend les sites inaugurés dans le cadre de l'appel à projets.

En novembre, le premier pavillon de compostage du Territoire a été inauguré sur la ville de Montreuil (4 avenue Pasteur). Il s'agit d'un composteur de quartier de grande capacité qui peut permettre le traitement de 15 tonnes de biodéchets par an. Environ 200 foyers peuvent venir y déposer leurs déchets de cuisine et végétaux.



Pavillon de compostage à Montreuil

Pour une bonne pratique du compostage, en 2019 Est Ensemble a pris en charge l'achat et la livraison de plus de 50 m<sup>3</sup> de matière sèche. Au total, 4 sites ont été aménagés et mis à disposition par les villes : deux à Montreuil, un à Bobigny, un à Romainville. Ce travail partenarial avec les villes continuera pour atteindre une dizaine de sites d'ici 2021.



Composteur collectif à Romainville

L'expérimentation pour l'autosuffisance des sites en matière sèche se poursuit avec la plantation des haies productives. En revanche, l'utilisation des paillettes de carton à défaut de matière sèche sur les sites de compostage de quartier s'arrête faute d'un compost produit trop humide. En complément, une vingtaine d'opérations de broyage ont été également organisées pour alimenter les sites (plus de 10 m<sup>3</sup> de branches broyées). D'autres solutions complémentaires sont à l'étude pour satisfaire la demande en matière sèche.

Afin de développer la gestion des biodéchets à l'échelle nationale, Est Ensemble a adhéré en 2019 au réseau compost citoyen (RCC). Cette adhésion permet, entre autres, de valoriser les actions portées par la collectivité, d'échanger avec d'autres acteurs et de suivre l'actualité nationale et réglementaire.

Pour assurer un déploiement efficace et pérenne des sites de compostage sur le territoire, une présence de proximité est nécessaire auprès de foyers et référents de sites. Ainsi, Est Ensemble a mis en place un réseau dénommé « réseau compostage » pour favoriser les rencontres et échanges entre les référents, les bénévoles et les maîtres composteurs. Une rencontre a eu lieu en 2019 au siège d'Est Ensemble et a réuni une vingtaine de référents et bénévoles. Ce temps fort a été clôturé par un spectacle joué par la comédienne Sophia Accaoui « Dieu, Marcel, Darwin et moi ».



Installation d'un composteur collectif à Romainville

Sur l'ensemble du territoire, une cinquantaine de référents-composteurs donnent bénévolement de leur temps pour assurer cet accompagnement de proximité et faire la promotion du compostage.

En 2019, 15 stands événementiels ont été tenus par les maîtres-composteurs. Ils ont aussi participé à plusieurs événements et temps forts sur l'ensemble du territoire : Mieux vivre chez soi à Bobigny ; Village des solutions durables à Romainville ; Fête de la ville de Montreuil ; Journée sans voiture aux Lilas, le marché paysan à Montreuil, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Semaine du Développement Durable, fêtes de quartier...). Plus de 1.500 personnes ont été sensibilisées.

Les actions des maîtres-composteurs sont complétées par celles menées dans le cadre de l'appel à projets.

## Scolaire

- Sensibilisation au compostage
  - > **112 élèves initiés au compostage.**
  - > 3 représentations du spectacle "Martin maître-composteur".

## Grand public

- Sensibilisation au compostage
  - > **Inauguration de 30 sites** de compostage partagés par les associations (Pied d'immeuble, établissement, quartier)
  - > Installation **d'un site de compostage de quartier**
- Pérennisation des sites existants
  - > **Distribution** de 15000 litres de **paillettes de cartons** en substitution de matière sèche.
  - > **5 sites de quartier** bénéficiaires **d'animations et de formations** de leurs référents pour redynamiser leur activité et relancer leur fonctionnement.

## Le réemploi

L'appel à projets accompagner la création de projets de réemploi et de réparation : recycleries, bricothèques et développer la collecte des objets réutilisables.

### Grand public :

- Mise en place de 6 ressourceries éphémères regroupant plusieurs associations de réemploi local proposant de la collecte, des ateliers et de la revente d'occasion

> **6961 personnes sensibilisées.**

- Organisation d'ateliers ponctuels sur le réemploi en pied d'immeuble, lors d'évènements ou dans des locaux associatifs

> **310 participants.**

- Organisation d'opérations de collecte en pied d'immeuble

> **131 contributeurs et 1361kg d'objets réemployables** collectés (mobilier, textile, électroménager, livre, etc.).

- 6 collectes d'objets réemployables lors de vide-greniers.

# BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES

## REPERES

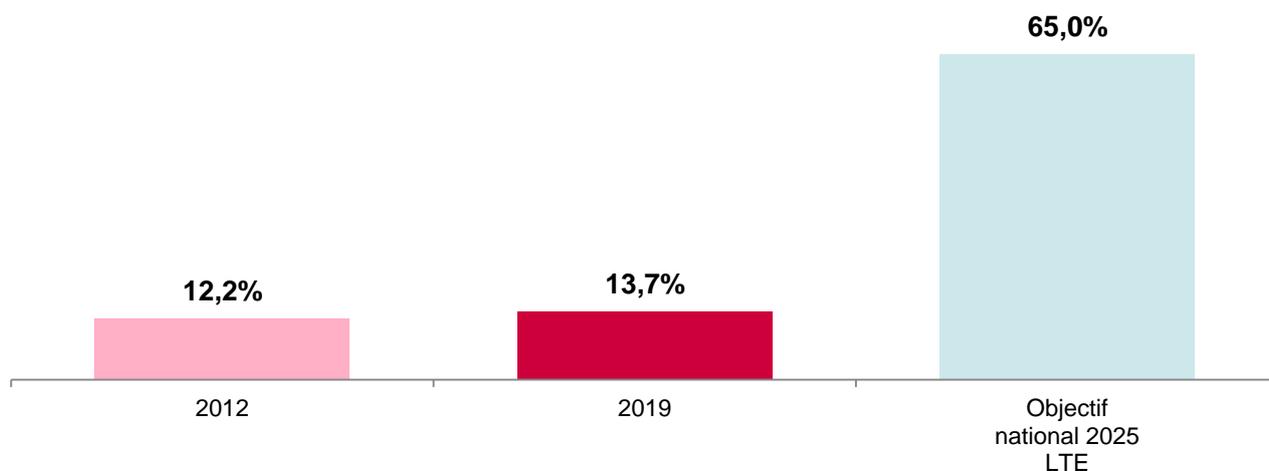
Le taux de valorisation du territoire est très faible, 13,7%, au vu de l'objectif national de la réglementation, cependant il est relativement conforme à la situation de la Métropole du Grand Paris.

En matière de réduction des déchets les résultats restent également décevants, on constate une forte augmentation des DMA (Déchets ménagers assimilés) depuis 2012, date du transfert opérationnel de la compétence.

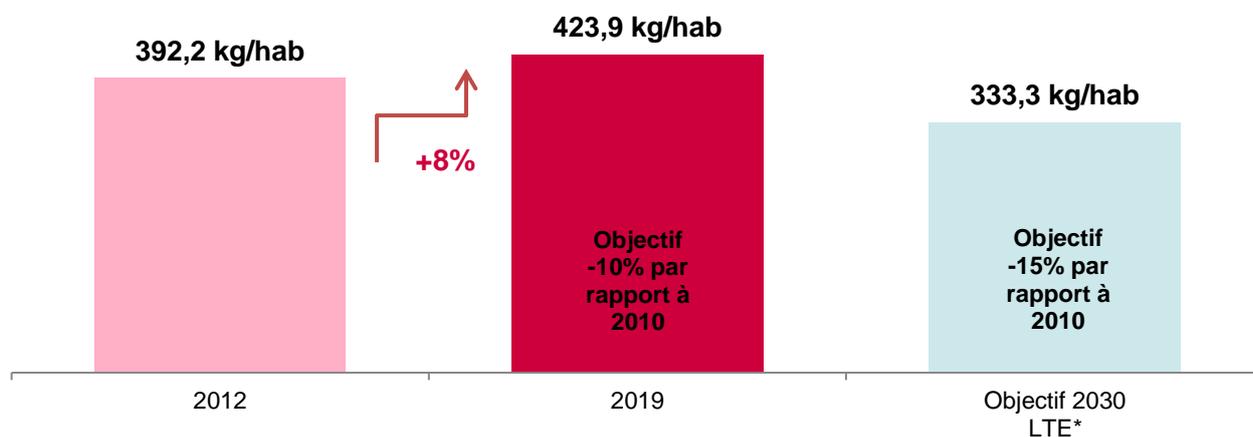
La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.

Source : [cohesion-territoires.gouv.fr/](http://cohesion-territoires.gouv.fr/)

### Augmenter la valorisation des déchets valorisables (hors gravats)



### Diminuer les DMA (OM, MM, Verre, OE, Déchèterie, DV, DA, Textile)



\*LTE : Loi transition énergétique

# PRESENTATION DES TONNAGES COLLECTES

203 671 tonnes de déchets dit « municipaux » ont été collectées sur le territoire en 2019.

- A l'exception des déchets des corbeilles (2 849t.), les déchets des services techniques (8 220 tonnes) ne sont pas collectés par Est Ensemble.
- Les déchets des déchèteries incluant la déchèterie de Romainville (5 515 tonnes), totalement gérée et prise en charge par le SYCTOM. Les déchets apportés sur les déchèteries de la ville de Paris ne sont pas comptabilisés faute d'informations sur leur volume.

**Chiffres clés**

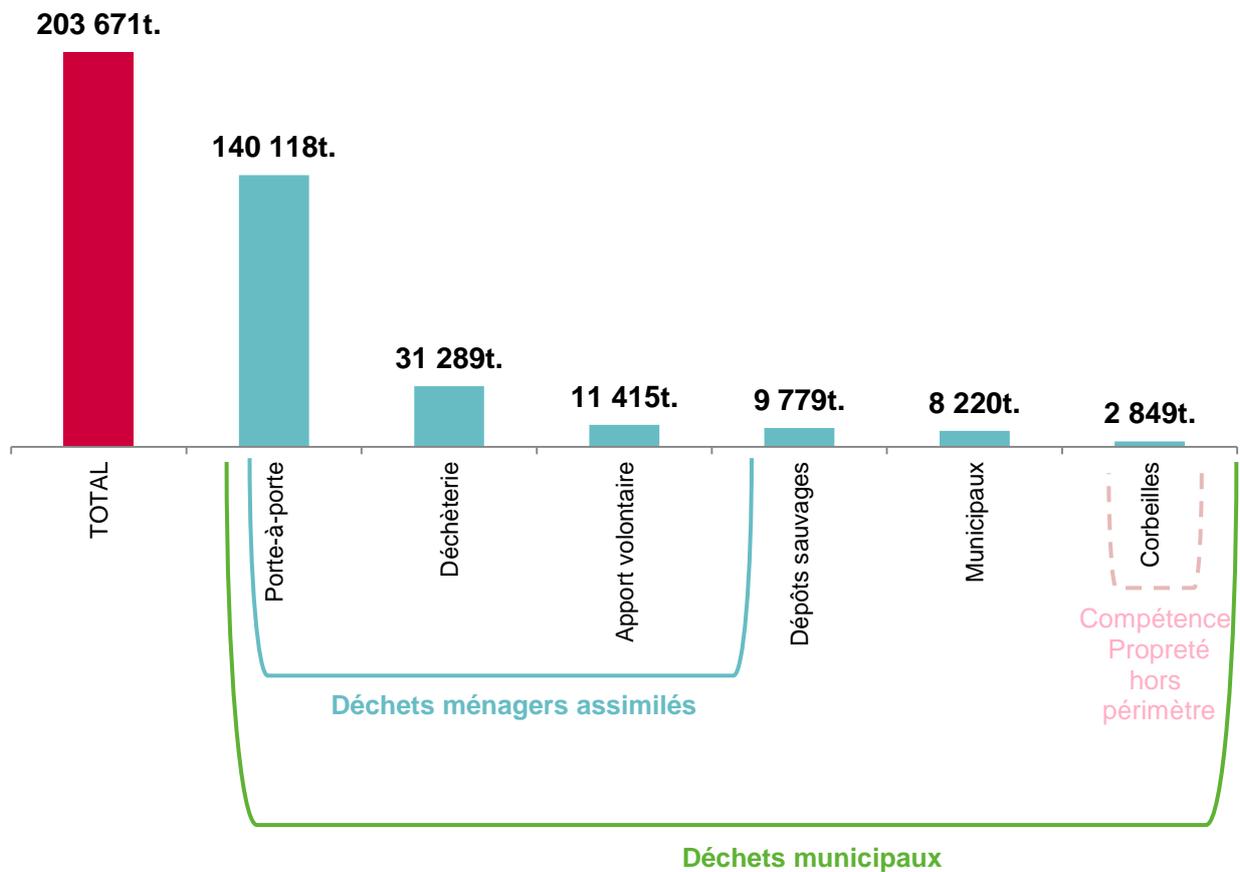
203 671 tonnes/an

(+2 698t. par rapport à 2018  
soit + 1.3%)

487 Kg/hab/an

(+3,2 kg/habitant par rapport  
à 2018 soit 0.7%)

**Répartition de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble par activité en 2019 (en tonnes)**



TYPE DE COLLECTE (en tonnes)	2018	2019	Evol n-1
<b>Total</b>	200 972t.	203 671t.	1%
<b>Porte-à-porte</b>	136 553t.	140 118t.	3%
<b>Déchèterie</b>	32 128t.	31 289t.	-3%
<b>Apport volontaire</b>	10 403t.	11 415t.	10%
<b>Dépôts sauvages</b>	10 335t.	9 779t.	-5%
<b>Municipaux</b>	9 273t.	8 220t.	-11%*
<b>Corbeilles</b>	2 280t.	2 849t.	25%*

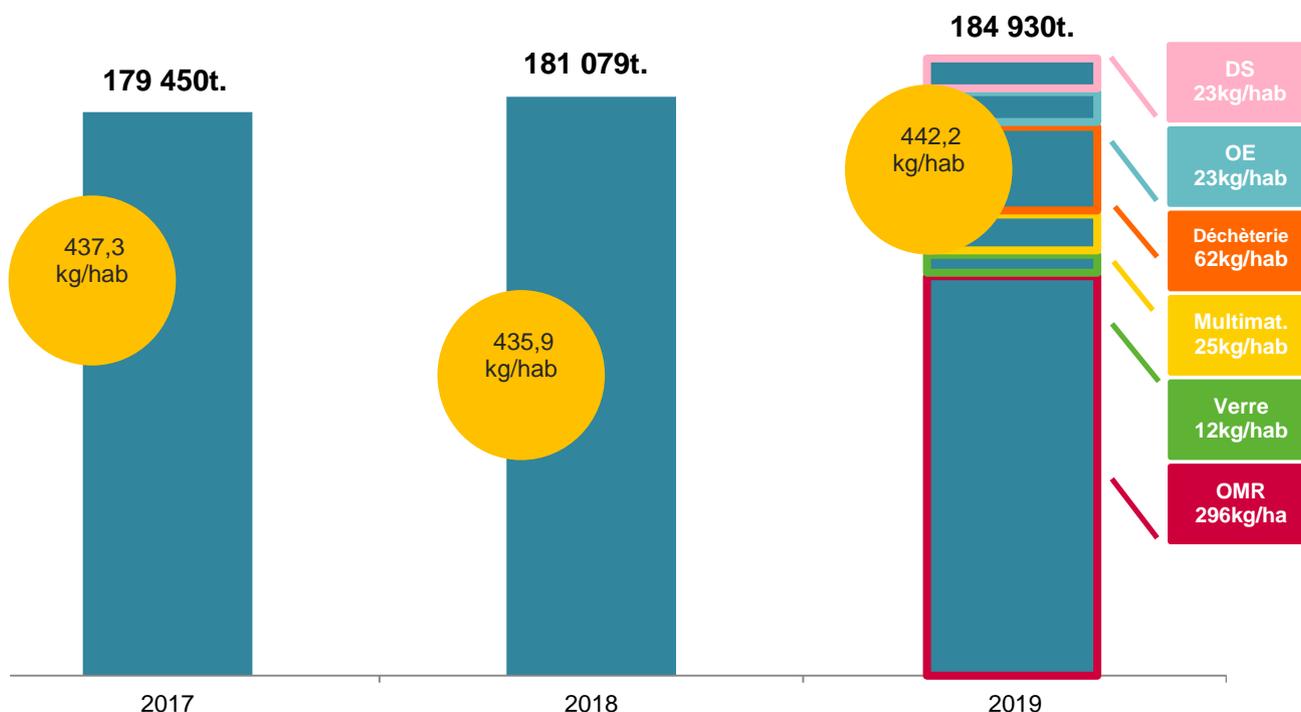
\*Le vidage des corbeilles était jusqu'en mars 2019 assuré par la commune de Montreuil, les tonnages collectés étaient comptabilisés dans les déchets municipaux. Le vidage des corbeilles est depuis effectué par la régie d'Est Ensemble.

Après deux années de baisse consécutive, en 2019 les tonnages collectés sont en augmentation. (+2,1% vs 2018 à périmètre constant OM, CS, Verre, Déchèterie EE et DS).

Cette hausse est très largement portée par l'augmentation du tonnage global d'ordures ménagères résiduelles collecté (+3 851 tonnes). Une croissance qui se confirme aussi en ratio par habitant. Malgré le dynamisme démographique du territoire, les tonnages de déchets produits augmentent plus vite que la population.

### Evolution du tonnage et du ratio par habitant des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire d'Est Ensemble (en tonnes)

(Hors tonnage déchèterie du SYCTOM à Romainville)



## Les ordures ménagères et assimilées résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent, à elles seules, 63% des déchets ménagers collectés sur le territoire (hors corbeilles et déchèterie du SYCTOM).

Le potentiel de réduction des déchets via le développement des collectes sélectives est important sur ce flux.

### Chiffres clés

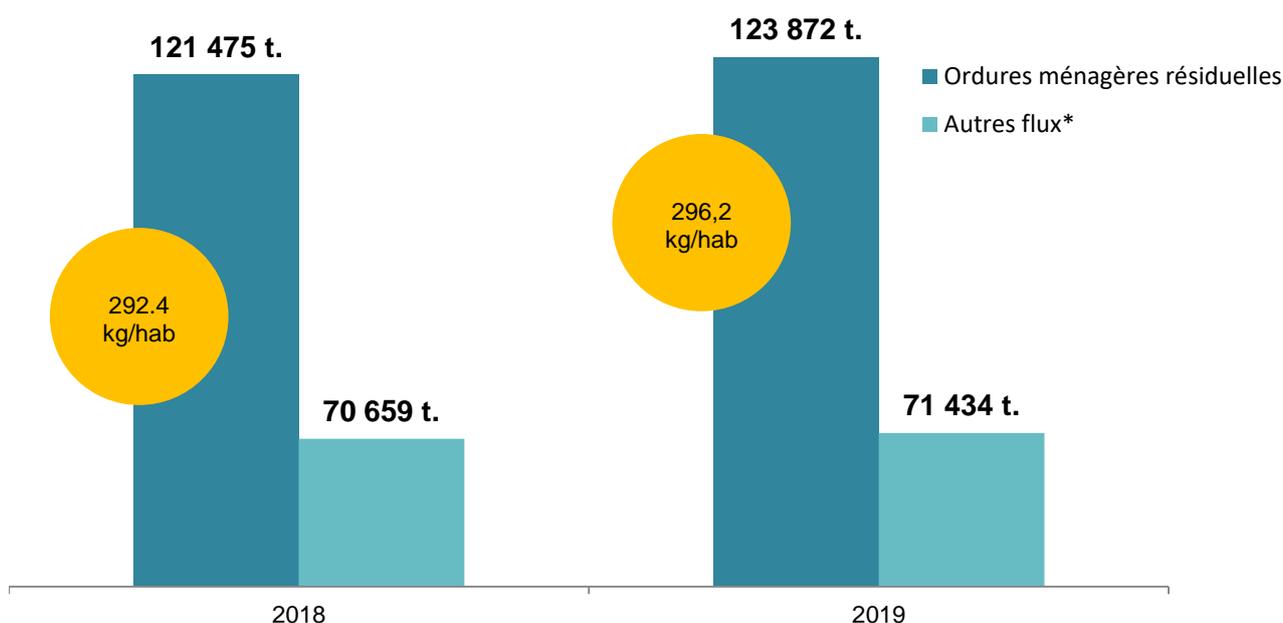
**123 872 tonnes/an**

(+2 397t. par rapport à 2018 soit + 2%)

**296 kg/hab/an**

(+3.8 kg/habitant par rapport à 2018 soit 1.3%)

## Répartition entre les ordures ménagères résiduelles et les autres flux



\*Autres flux : Verre, collecte sélective multi-matériaux, déchèterie, objets encombrants, déchets végétaux, biodéchets, textile, dépôts sauvages, déchets des services municipaux

## La collecte sélective multi-matériaux

Par la collecte en porte-à-porte des bacs à couvercle jaune, ou des points d'apport volontaire, 10 634 tonnes de cartons, papiers et emballages en plastiques ont été collectés.

90% du tonnage de la collecte sélective est recueilli en porte-à-porte.

On note une hausse sensible des tonnages collectés par rapport à l'année dernière. La hausse est particulièrement marquée auprès de la collecte en porte-à-porte (+11%), elle est beaucoup plus modérée (+2.5%) du côté des points d'apports volontaires et ce malgré une augmentation du parc (16 nouveaux points).

Malgré cette amélioration du geste de tri, le tonnage par habitant reste très en deçà des référentiels du SYCTOM. Est Ensemble se situe dans la moyenne des adhérents du SYCTOM de Seine-Saint-Denis, mais 27% en dessous de la moyenne nationale des adhérents du SYCTOM.

### Chiffres clés

**10 634 tonnes/an**

(+963t. par rapport à 2018  
soit + 10%)

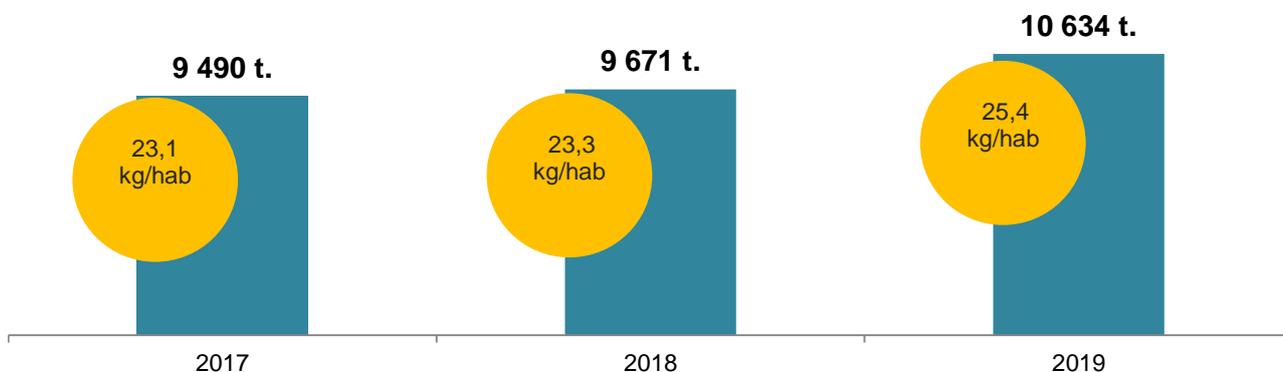
**25,4 kg/hab/an**

(+2,1 kg/habitant par rapport  
à 2018 soit + 9,2%)

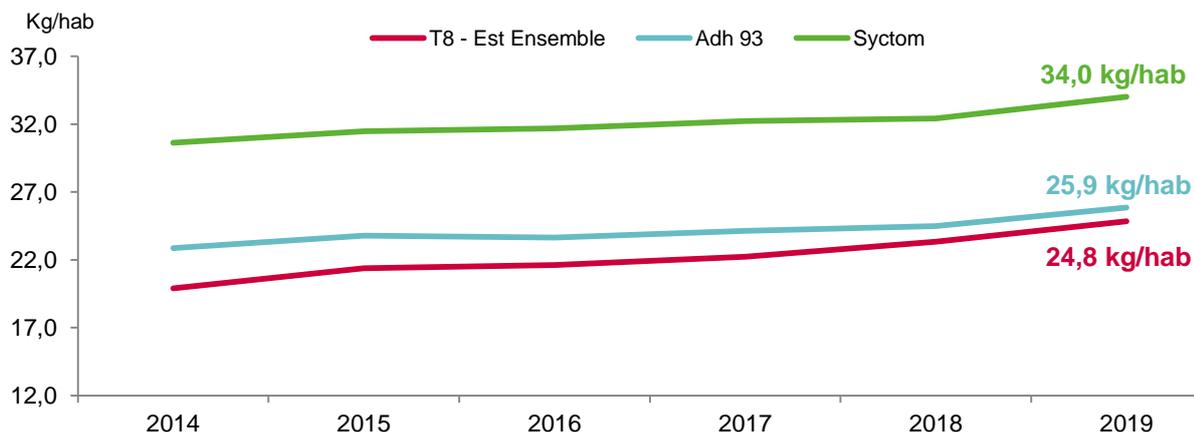
### Répartition par type de collecte du tonnage multi-matériaux



### Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes multi-matériaux



### Performance de tri (Multi-matériaux hors Verre) d'Est Ensemble



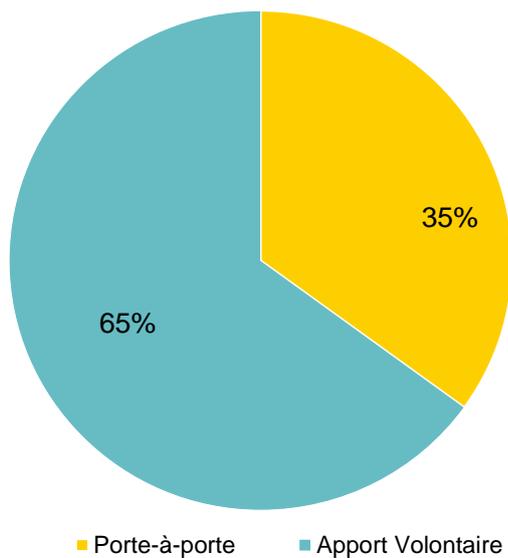
\* Source SYCTOM : le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

## La collecte du verre

La marge de progression sur les volumes de verre est importante. Actuellement, seuls 12,6 kg par habitant par an sont collectés sur le territoire. Bien qu'en évolution (+4.2% par rapport à l'an dernier) cela reste quasiment 2 fois inférieur aux performances des adhérents du SYCTOM.

Contrairement à nos autres collectes, celle du verre se fait principalement via les points d'apport volontaire (65% des tonnages collectés). C'est auprès de ces derniers que les tonnages sont le plus en augmentation (+7.5%), à contrario en porte-à-porte les tonnages collectés restent stables (+0.4%).

### Répartition des tonnages de verre par type de collecte



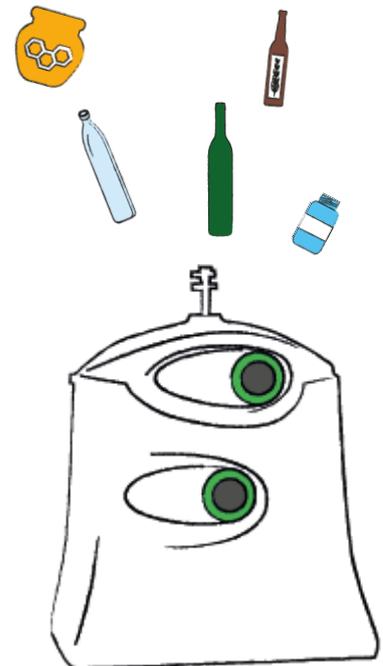
### Chiffres clés

**5 227 tonnes/an**

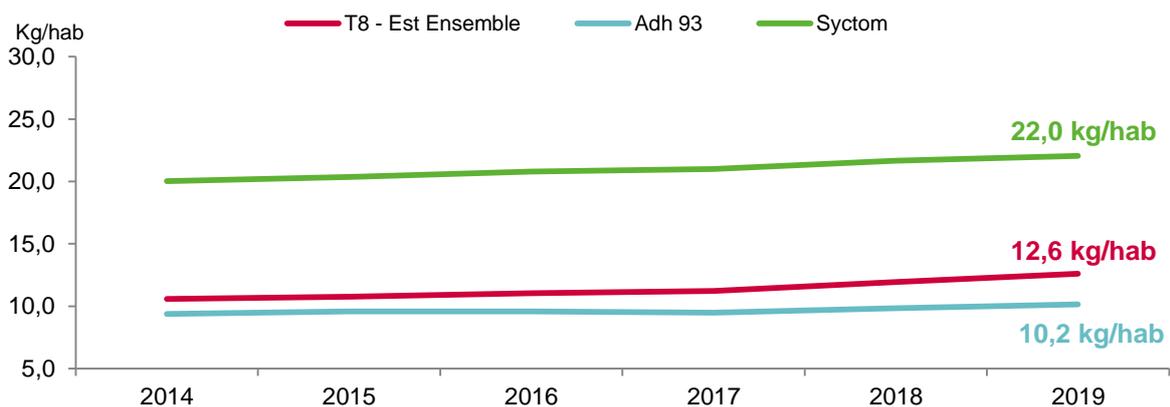
(+244t. par rapport à 2018  
soit + 4,9%)

**12,5 kg/hab/an**

(+0,5kg/habitant par rapport  
à 2018 soit + 4,2%)



### Performance de tri (Verre) d'Est Ensemble



\* Source SYCTOM : le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et

## La collecte en déchèterie

La part des **déchets captés en déchèterie, reste très faible au regard des référentiels nationaux**. Elle s'explique en grande partie par la faiblesse du réseau de déchèteries fixes sur le territoire.

Le tonnage par habitant collecté sur le territoire est cependant légèrement supérieur à celui collecté en Ile-de-France, ce dernier ne prend pas en compte les dépôts effectués auprès des 2 déchèteries parisiennes (Porte des Lilas et porte de Pantin pour lesquelles nous n'avons pas ces informations).

### Chiffres clés

**31 289\*** tonnes/an

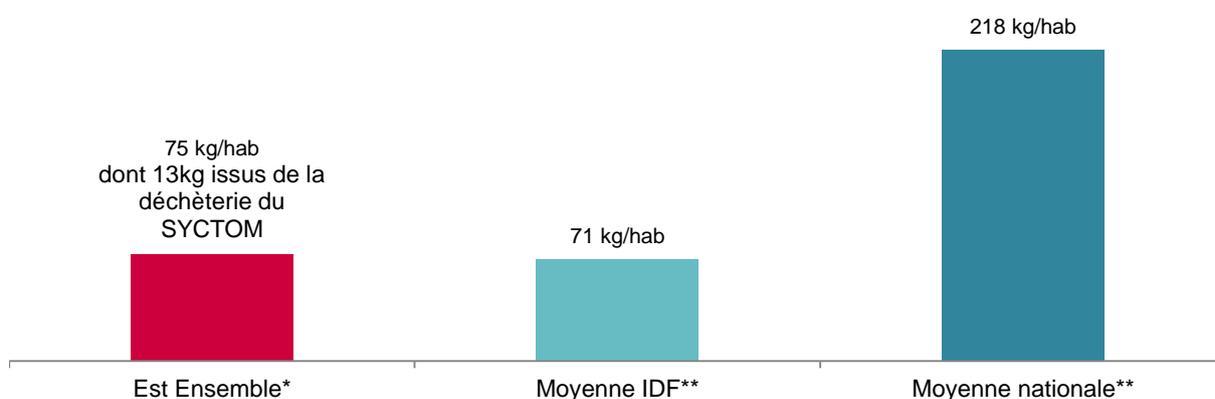
(-839t. par rapport à 2018  
soit -2,6%)

**74,8 kg/hab/an**

(-2,5 kg/habitant par rapport  
à 2018 soit - 3,3%)

\* Déchèteries EE et du SYCTOM

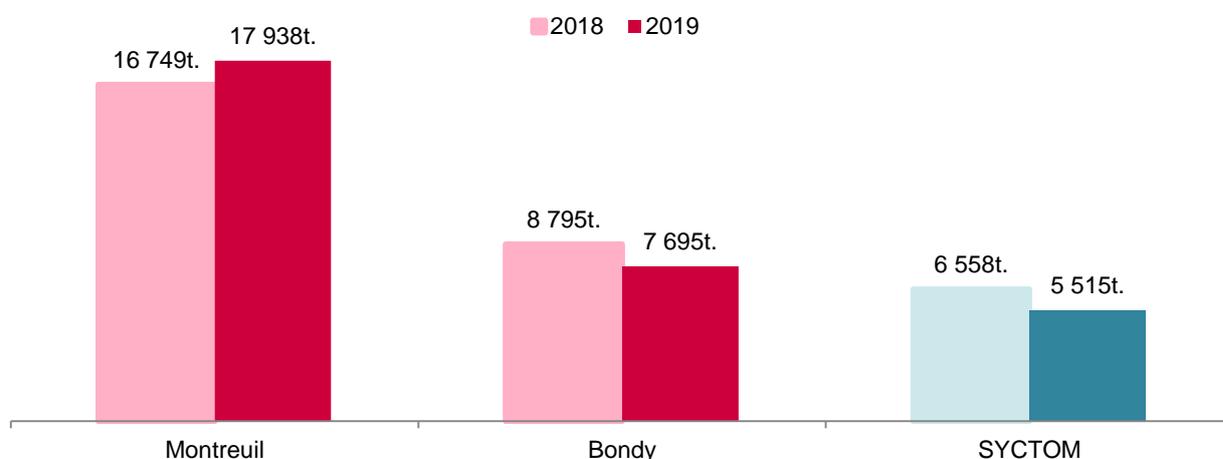
## Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie



\* Déchèterie d'Est Ensemble Fixe et mobile et déchèterie du SYCTOM à Romainville

\*\*source : Enquête nationale ADEME 2017/ Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets – données 2016).

## Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie



La déchèterie de Bondy a été fermée pendant de 3 mois, cette fermeture explique la baisse des tonnages constatée par rapport à l'an passé. La déchèterie du SYCTOM a un captage particulièrement bas compte tenu de sa situation géographique.

## Déchets collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019
<b>Total Déchèterie Fixe</b>	<b>25 544t.</b>	<b>25 632t.</b>
<b>Déchèterie de Montreuil</b>		
Tout venant	7 417t.	7 811t.
Pneus	28t.	29t.
Carton	91t.	120t.
Déchets végétaux	194t.	400t.
Gravats	6 842t.	7 136t.
Bois	1 380t.	1 483t.
Eco Mobilier	673t.	821t.
DEEE	77t.	93t.
Déchets dangereux	48t.	45t.
<b>Sous-total Déchèterie Montreuil</b>	<b>16 749t.</b>	<b>17 938t.</b>
<b>Déchèterie de Bondy</b>		
Tout venant	5 154t.	4 588t.
Pneus	-	2t.
Déchets végétaux	187t.	119t.
Gravats	2 889t.	2 606t.
Bois	372t.	252t.
Eco Mobilier	115t.	69t.
DEEE	79t.	59t.
<b>Sous-total Déchèterie Bondy</b>	<b>8 795t.</b>	<b>7 695t.</b>

En parallèle, via le service de déchèterie mobile 141.8 tonnes de déchets ont été collectés sur l'année 2019.

## Les encombrants et les dépôts sauvages

La collecte des encombrants est difficilement dissociable de celle des dépôts sauvages, car dès lors qu'un objet déposé ne respecte pas le calendrier de collecte ou ne correspond pas à la définition des encombrants, il est considéré comme un dépôt sauvage.

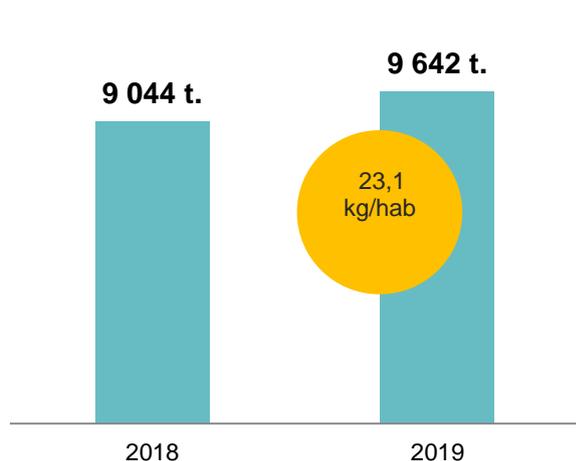
Ces deux flux, encombrants et dépôts sauvages sont fortement corrélés. Globalement, les tonnages collectés en encombrants et en dépôts sauvages sont stables (19 422 vs 19 380t.), l'augmentation des tonnages encombrants observés en 2019 correspond peu ou prou à la diminution des tonnages des dépôts sauvages.

### Chiffres clés

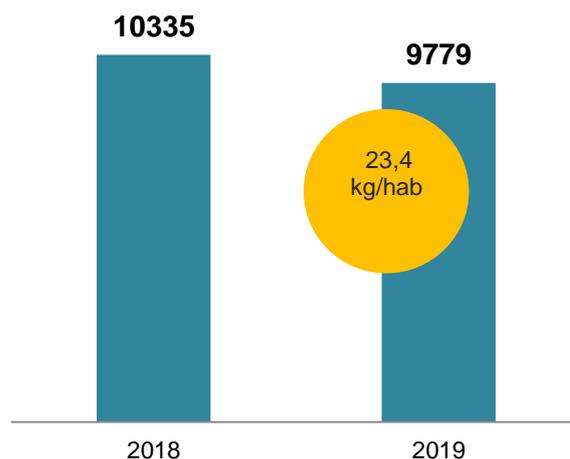
Collecte des encombrants  
**9 642 tonnes/an**  
 (+598 t. par rapport à 2018  
 soit +6,6%)

Collecte des dépôts sauvages  
**9 779 tonnes/an**  
 (-556 t. par rapport  
 à 2018 soit -5,4%)

### Evolution du tonnage d'encombrants



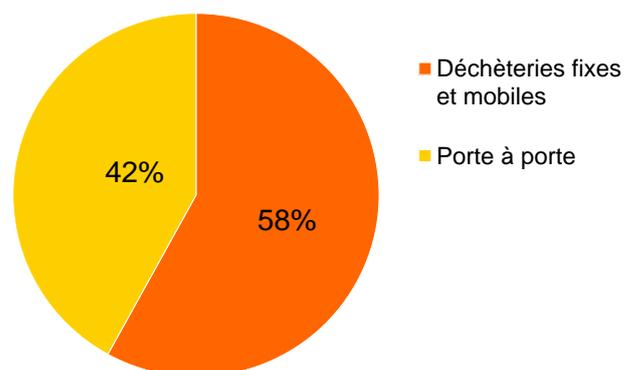
### Evolution du tonnage de dépôts sauvages



Si une collecte des encombrants en porte-à-porte est proposée dans chaque commune du territoire, les encombrants peuvent aussi être apportés directement en déchèterie.

Sur l'année, 58% des encombrants ont été déposés directement en déchèterie. Sur ces 13 421t. d'objets encombrants apportés, seuls 890t. sont déposés directement dans les bennes éco-mobilier.

### Répartition des tonnages des encombrants par type de collecte



## Les déchets végétaux

3 modes de collecte existent sur notre territoire : en déchèterie, en porte-à-porte, en parc à déchets végétaux.

Les déchets végétaux peuvent être apportés dans les déchèteries de Bondy et Montreuil tout au long de l'année.

> **518,6 tonnes** de déchets végétaux ont été collectés en déchèterie.

En parallèle, une collecte en porte-à-porte est réalisée par le prestataire de chacun des lots, les déchets sont collectés 1 fois par semaine pendant la période du 15 mars au 30 novembre sur les zones pavillonnaires, soit un peu moins de 15% du territoire.

En complément, sur la ville de Noisy-le-Sec, 6 parcs à déchets verts sont disponibles. Les habitants peuvent y apporter leurs déchets végétaux. Ils sont alors collectés par le prestataire (SEPUR).

> **1 047 tonnes** de déchets végétaux ont été collectés (en porte-à-porte ou parc de végétaux)

Depuis 2016, les deux premières semaines du mois de janvier, Est Ensemble et les villes mettent en place à disposition des habitants du Territoire, une centaine de points de collecte pour les sapins de Noël.

> Les parcs à sapins ont permis la collecte de 42.39 tonnes de sapins (41.59 tonnes en 2020).

L'ensemble des déchets végétaux, quelle que soit leur modalité de collecte, sont envoyés sur les plates-formes de compostage de Claye-Souilly (77) ou de Compost Val d'Europe à Chalifert (77) pour y être valorisés.

Est Ensemble  
Grand Paris

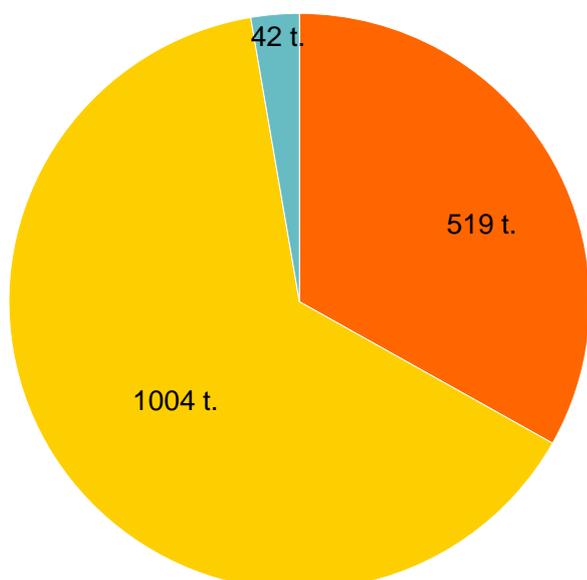
**Du 4 au 19 janvier**  
**100 points de collecte**  
**pour offrir une seconde vie**  
**à votre sapin**

Retrouvez leurs adresses sur [geodechets.fr](http://geodechets.fr)

Info déchets  
0805 055 055  
L'info déchets sur mesure

geodechets.fr  
L'info déchets sur mesure

## Répartition des tonnages par type de collecte



■ Déchèteries ■ Porte à porte\* ■ Parcs à sapin



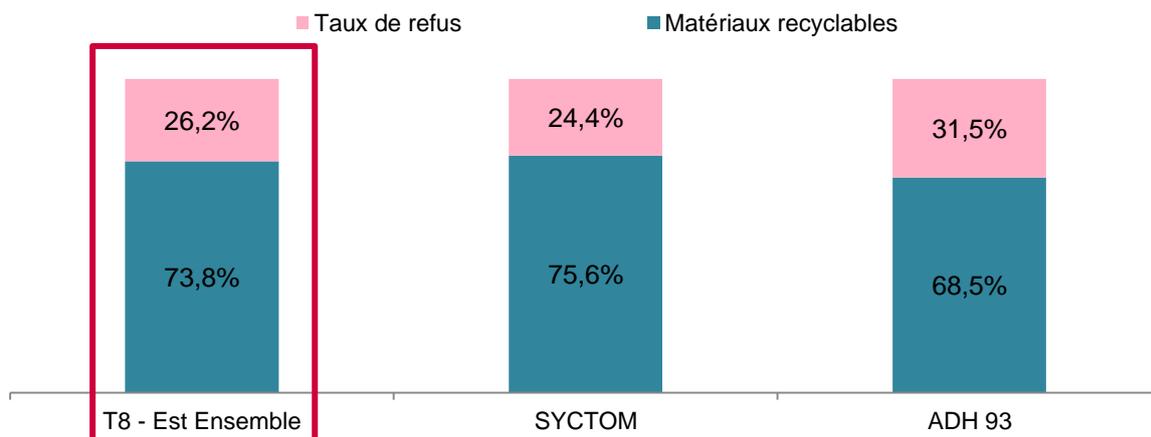
## PERFORMANCE DE COLLECTE

### Qualité des collectes sélectives hors verre

Le taux de refus caractérisé par le SYCTOM est de 26.2%. Bien qu'il reste élevé, ce taux se situe un peu au-dessus de la moyenne des adhérents du SYCTOM et nettement en dessous des adhérents des villes de Seine-Saint-Denis.

Le SYCTOM réalise tout au long de l'année des caractérisations de bennes venant de tout le territoire et des 2 modes de collecte (bacs ou points d'apport volontaire) pour mesurer la qualité de la collecte sélective.

### Qualité du tri des collectes sélectives hors verre



### Tableau récapitulatif de la caractérisation réalisée par le SYCTOM pour l'année 2019

CARACTERISATION EST ENSEMBLE – 2019	
Emballages bouteilles et flacons plastiques	8,8%
Emballages plastiques issus de l'ECT	4,3%
Emballages en cartons	27,2%
Emballages liquides alimentaires (ELA)	1,5%
Emballages en acier	2,4%
Emballages en aluminium	0,8%
<b>TOTAL EMBALLAGES RECYCLABLES</b>	<b>44,9%</b>
Journaux revues magazines	22,3%
Gros de magasin	6,5%
Petits appareils électroménagers	0,9%
<b>TOTAL RECYCLABLES</b>	<b>74,6%</b>
Emballages plastiques issus de l'ECT	0,0%
Erreurs de tri	7,6%
Composants imbriqués et recyclables souillés	1,1%
Ordures ménagères refus organiques	12,7%
<b>TOTAL NON RECYCLABLES</b>	<b>21,4%</b>
Fines < 65 mm	4,0%
<b>TOTAL REFUS yc fines</b>	<b>25,4%</b>

Source : SYCTOM

Matériaux non recyclables	T8 - Est Ensemble	SYCTOM	ADH 93
2017	22,7%	22,6%	28%
2018	25,3%	24,5%	29,30%
2019	26,3%	24,4%	31,5%

Source : SYCTOM

Le total des déchets recyclables est en léger recul par rapport à l'an passé 74.6% vs 75.3%. La forte augmentation du tonnage de la collecte sélective est certainement le principal facteur explicatif, les usagers trient plus mais la qualité du tri est améliorable. Le taux de diversion, c'est-à-dire, la part des déchets évitant l'enfouissement et l'incinération, vient corroborer ce fait. Le taux est en hausse (10.6% vs 10% en 2018).

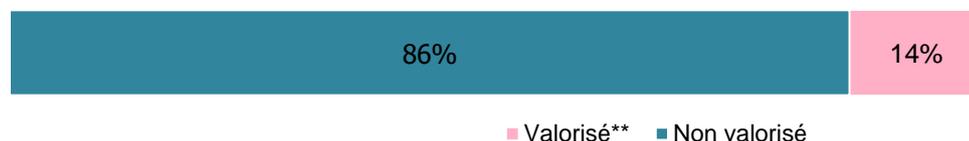
## La valorisation matière

En 2019, 27133 tonnes de déchets valorisables (hors gravats) ont été récoltés, soit 13.7% des déchets ménagers produits (vs 24 945 tonnes soit 12.8% en 2018) ce qui représente une augmentation de 9% des tonnages valorisables. Malgré les progrès constatés, le pourcentage valorisé est **très**

**éloigné des objectifs fixés par le législateur** à l'horizon 2025 (65% des déchets valorisables).

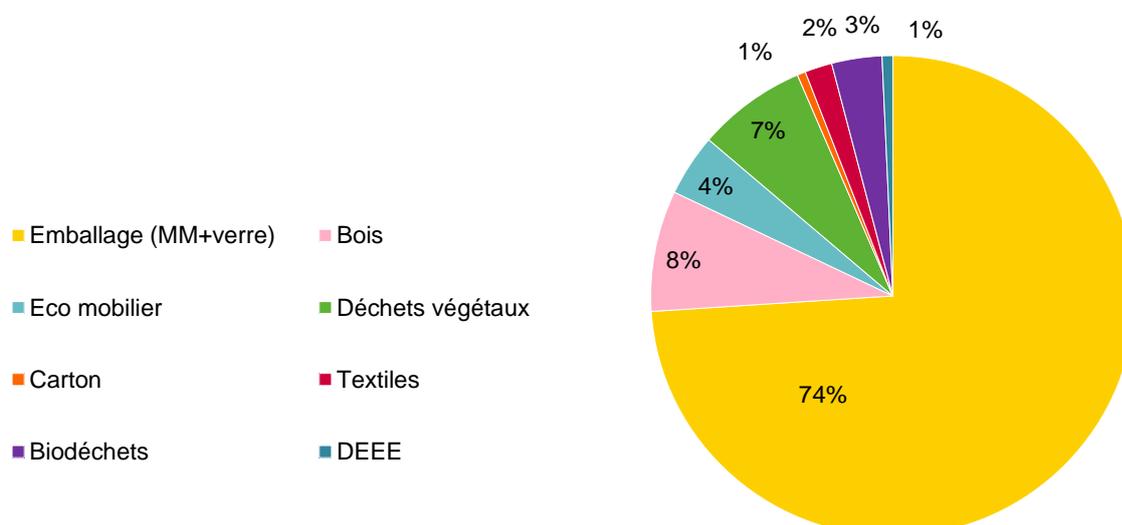
74% des déchets valorisés sont directement issus des collectes sélectives d'emballages, de papiers et de verre (porte-à-porte et points d'apport volontaire).

### Valorisation des déchets (hors gravats)



\* Emballage, Gravats, Bois, Eco mobilier, Déchets végétaux, Carton, Textile, Biodéchets, DEEE et partie valorisable des déchets du SYCTOM - Donc hors Dépôts sauvages  
 \*\* part avec refus CS incluse

### Typologie des flux valorisables collectés en 2019 (hors dépôts sauvages)



# COUT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Les dépenses et recettes décrites ci-dessous regroupent l'ensemble des coûts affectables à la compétence gestion des déchets d'Est Ensemble. Sont inclus, en sus du périmètre déchets de la DPVD, les dépenses imputables des services supports :

- Direction des Ressources Humaines (coûts de personnel principalement)
- Direction des Bâtiments
- Direction des Moyens Généraux
- Direction des Services Informatiques
- Direction des Assemblées des Affaires Juridiques

	Compte Administratif 2019 périmètre Déchets* en € arrondis
Dépenses de Fonctionnement	46 508 503 €
Dépenses d'Investissement	3 068 353 €
<b>Total dépenses</b>	<b>49 576 855 €</b>
Recettes de Fonctionnement hors TEOM	1 845 473 €
Recette d'Investissement	477 661 €
<b>Total recettes</b>	<b>2 323 134 €</b>
Coût net compétence (A)	47 253 721 €
Recette TEOM (B)	52 129 312 €
<b>Rapport (B)/(A)</b>	<b>10,32%</b>

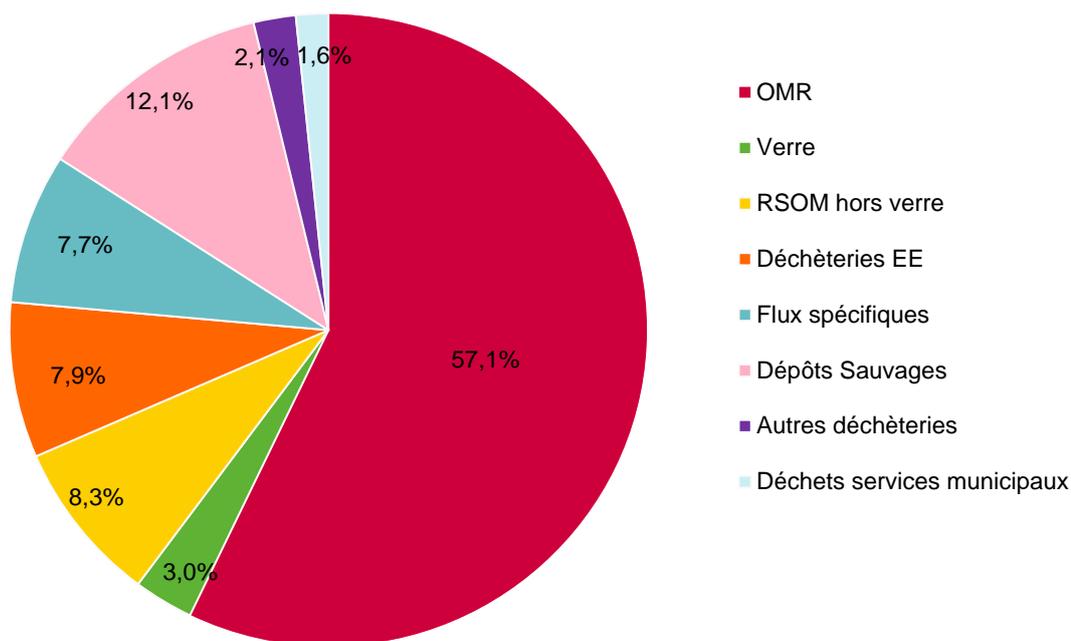
\* périmètre DVPD hors activité corbeille (propreté)

## Analyse de la répartition des dépenses de fonctionnement par poste de dépense

2019*	Coûts par poste	Répartition en %
<b>Charges de structure</b>	1 806 242 €	3,8%
<b>Communication</b>	617 811 €	1,3%
<b>Prévention</b>	1 012 202 €	2,1%
<b>Pré-collecte</b>	1 927 264 €	4,1%
<b>Collecte</b>	22 610 828 €	47,6%
<b>Transfert/Transport</b>	1 072 026 €	2,3%
<b>Traitement des déchets non dangereux</b>	17 853 486 €	37,6%
<b>Tri et conditionnement</b>	311 690 €	0,7%
<b>Compostage</b>	46 966 €	0,1%
<b>Enlèvement et traitement des déchets dangereux</b>	265 688 €	0,6%
<b>Dépenses (prix TTC)</b>	<b>47 524 202 €</b>	<b>100,0%</b>

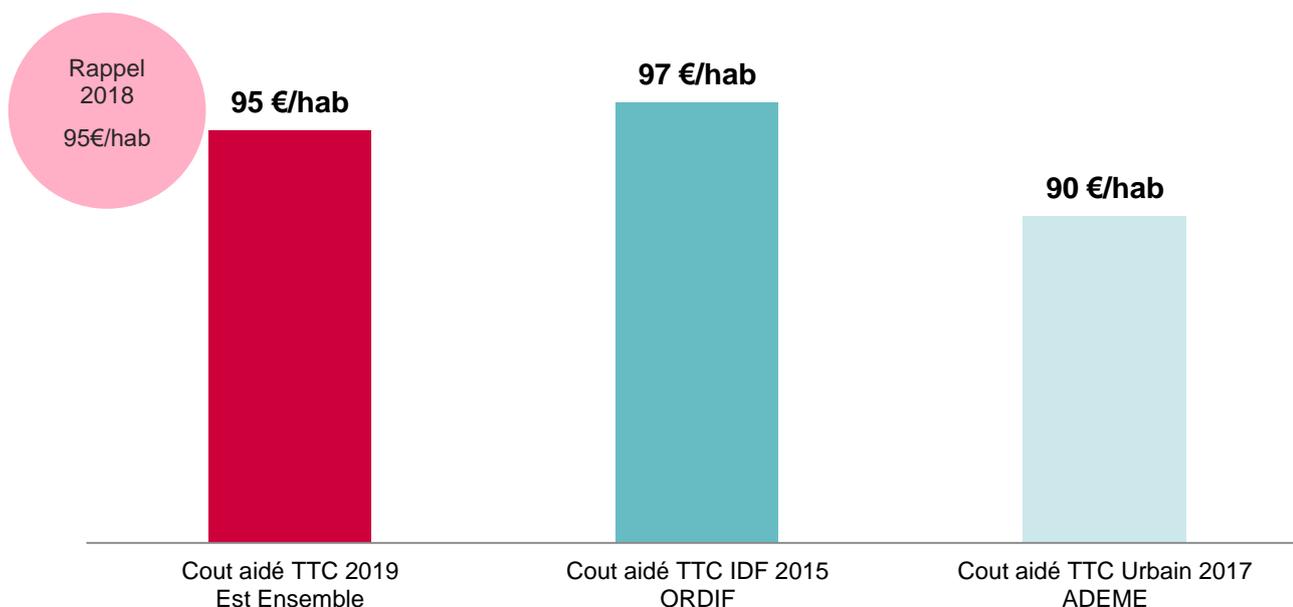
\*Données issues de la matrice (provisoire) des coûts. Contrairement au Compte Administratif, cette dernière intègre les amortissements et les factures des prestations réalisées sur l'année. Pour mémoire, le CA intègre les dépenses d'investissement et les dépenses facturées sur l'année. Les périmètres distincts du CA et de la matrice des coûts expliquent les écarts affichés

## Analyse de la répartition des coûts par flux des déchets municipaux hors corbeilles



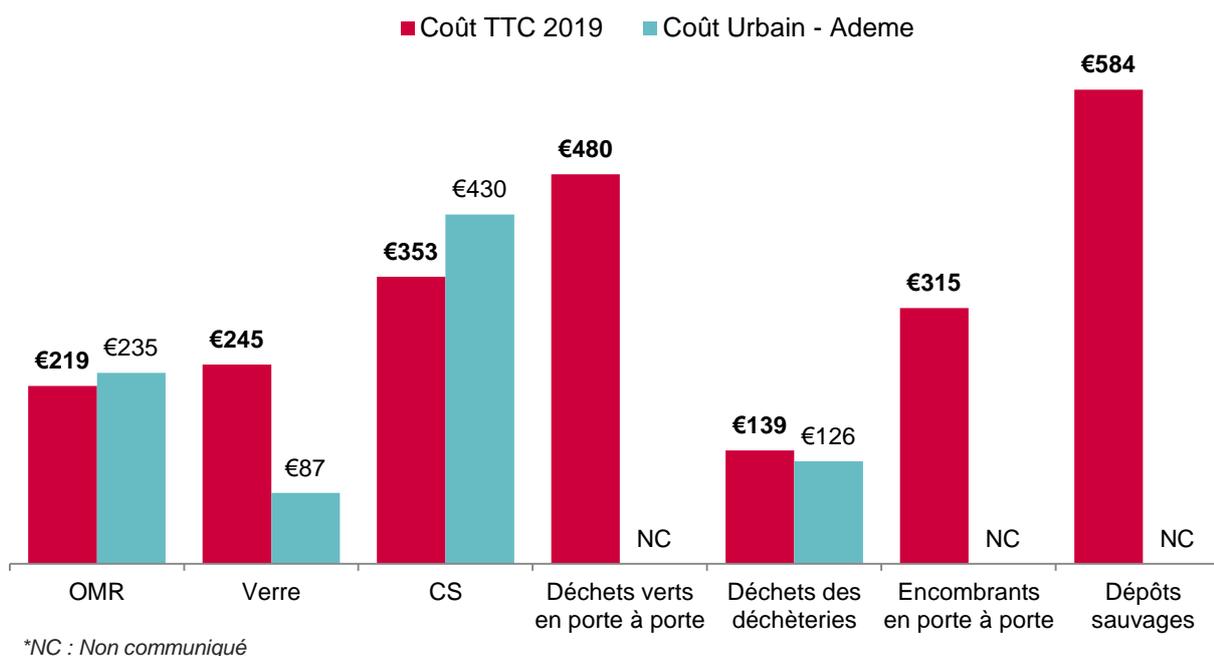
La répartition des coûts continue de montrer la part prépondérante des coûts appartenant à la compétence collective (pré-collecte, transport, collecte) avec 54% des coûts de gestion du périmètre déchets.

## Analyse des coûts de gestion des déchets ménagers par rapport à la population du territoire en 2019



Ce coût comprend les flux d'OMR, de verre, de CS, des déchèteries EE, des déchets végétaux et des encombrants.

## Analyse des coûts par tonne et type de flux collectés sur Est Ensemble en 2019



En 2019, avec un coût global des déchets ménagers de 95€ par habitant et un coût à la tonne des OMR de 219€/tonne et 352€/tonne pour des recyclables (hors verre), Est Ensemble est très proche du référentiel Ile-de-France malgré que le territoire soit l'un des plus densément urbanisés.

## Détails des coûts par tonne par flux et mode de collecte sur le territoire en 2019

	Coût aidé TTC
<b>OMR</b>	<b>219 €</b>
OM en porte à porte	213 €
OM en point d'apport volontaire (hors pneu)	256 €
OM en point d'apport volontaire pneumatique	777 €
<b>Verre</b>	<b>245 €</b>
Verre en porte à porte	387 €
Verre en apport volontaire	168 €
<b>RSOM hors verre</b>	<b>353 €</b>
Collecte Sélective en porte à porte	321 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire (hors pneu)	636 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire pneumatique	701 €
<b>Déchets des déchèteries</b>	<b>139 €</b>
Déchèteries fixes	135 €
Déchèteries mobiles	867 €
<b>Flux spécifiques</b>	<b>308 €</b>
Déchets verts en porte à porte	480 €
Encombrants	315 €
<b>Dépôts Sauvages</b>	<b>584 €</b>

# ANNEXES

## GLOSSAIRE

- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- CAEE** : Communauté d'agglomération Est Ensemble
- C1** : Collecte 1 fois par semaine
- C2** : Collecte 2 fois par semaine
- CS** : Collecte sélective
- VERRE** : Emballages en Verre Recyclable
- CET** : Centre d'Enfouissement Technique
- DAE** : Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)
- DD** : Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)
- DEA** : Déchets d'Eléments d'Ameublement
- DS** : Dépôts Sauvages
- DEEE** : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DV** : Déchets Végétaux
- ELA** : Emballages Liquides Alimentaires
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- EPTEE** : Etablissement Public Territorial Est Ensemble
- EVR** : Emballages en Verre Recyclables
- ISDD** : Installation de stockage de déchets dangereux
- ISDI** : Installations de stockage des déchets inertes
- ISDND** : Installation de stockage de déchets non dangereux
- MMP** : Emballages papier/plastique et Papiers journaux, magazines, prospectus, écrits....
- OE** : Objets Encombrants
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- P-à-P** : Collecte en Porte-à-porte
- PAV\_** : Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens, PAVE pour enterrés et PAVSE pour semi-enterrés)
- PLPD** : Programme local de prévention des déchets
- RS** : Redevance Spéciale
- RSOM (HV)** : Recyclable secs des ordures ménagères (Hors Verre)
- SYCTOM** : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
- SITOM93** : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de Seine-Saint-Denis
- TLC** : Textiles, Linges de maison et Chaussures
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

## ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

### Installation et remplacement de points d'apport volontaire

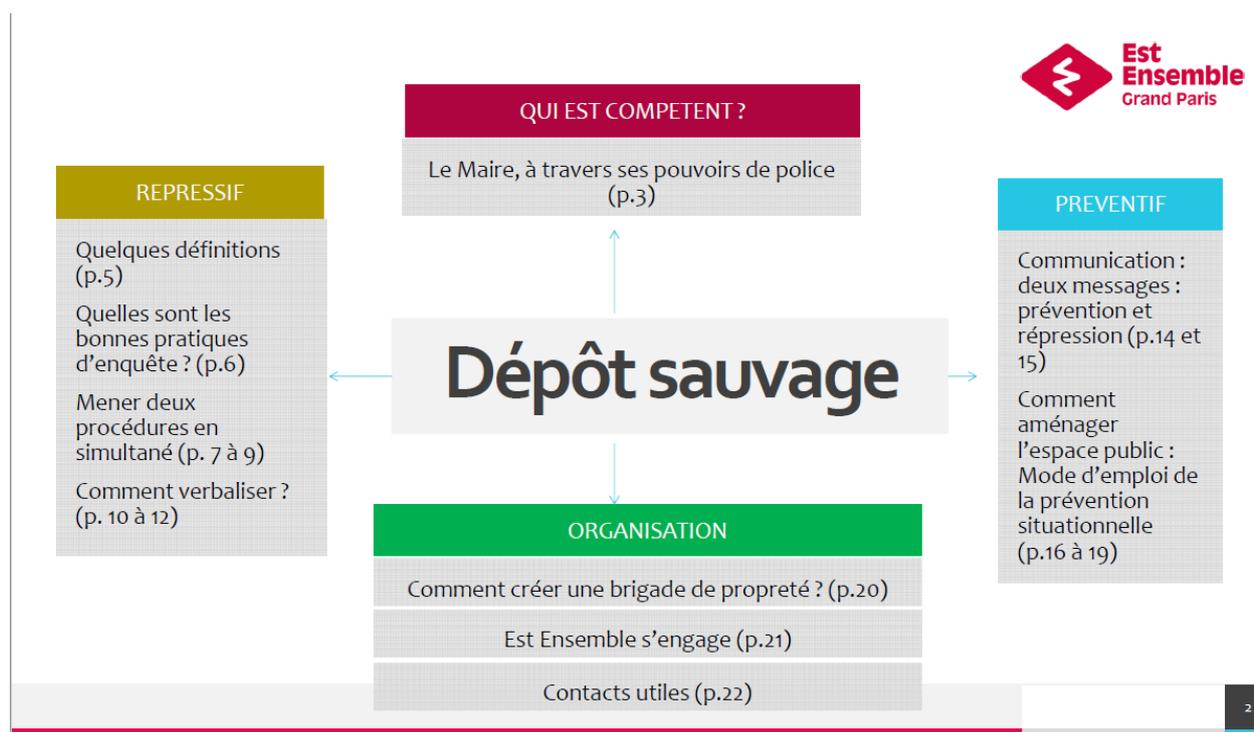
Villes	PAVE			TOTAL GENERAL
	OM	CS	VERRE	
Bagnolet	6	5	4	15
Bobigny	-	-	-	0
Bondy	-	-	-	0
Le Pré Saint-Gervais			2	2
Les Lilas	12	6	5	23
Montreuil	8	7	8	23
Noisy-le-Sec	-	-	-	0
<b>Est Ensemble</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>63</b>

### Evolution du nombre de points d'apport volontaire et répartition

Villes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolut° (n-1)
Bagnolet	50	56	56	60	62	62	77	89	126	142	13%
Bobigny	4	4	4	4	4	9	48	77	84	84	0%
Bondy	31	45	95	119	145	155	173	195	207	207	0%
Le Pré Saint-Gervais	35	35	35	35	35	35	35	33	32	31	-3%
Les Lilas	25	25	25	25	25	25	25	23	24	45	88%
Montreuil	352	356	370	386	396	400	404	394	405	428	6%
Noisy-le-Sec	46	46	46	46	46	45	137	151	156	157	1%
<b>Est Ensemble</b>	<b>543</b>	<b>567</b>	<b>631</b>	<b>675</b>	<b>713</b>	<b>731</b>	<b>899</b>	<b>962</b>	<b>1034</b>	<b>1094</b>	<b>6%</b>

### La collecte des textiles

2019	PAV sur l'espace public	PAV sur l'espace privé	Total	Ratio pour 1000 hab.
<b>Bagnolet</b>	30	5	35	1,0
<b>Bobigny</b>	22	6	28	0,5
<b>Bondy</b>	10	8	18	0,3
<b>Montreuil</b>	9	13	22	0,2
<b>Noisy-le-Sec</b>	15	6	21	0,5
<b>Pantin</b>	16	6	22	0,4
<b>Les Lilas</b>	0	4	4	0,2
<b>Le Pré Saint-Gervais</b>	0	0	0	0,0
<b>Romainville</b>	0	1	1	0,0
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>49</b>	<b>151</b>	<b>0,4</b>



## Guide des déchèteries

### La déchèterie

#### une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

**Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !**

#### Deux solutions complémentaires :

- la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

- le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

**Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur [est-ensemble.fr](http://est-ensemble.fr).**

#### Un geste pour l'environnement

Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

### Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Syctom à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

**N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.**

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : **0 805 055 055**.

#### Accès et règlement

L'accès est limité aux véhicules < **1,90 m de hauteur** et < **3,5 t** (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil)

L'apport de déchets est limité à **2m³** par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Syctom.

#### Accès des associations

Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Syctom pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez [est-ensemble.fr/decheteries](http://est-ensemble.fr/decheteries).

## Guide pratique des déchèteries

**Déchèterie de Montreuil**  
127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi : 12h30 à 19h  
Samedi : 10h à 19h  
Dimanche et jours fériés : 9h à 13h

**Déchèterie de Bondy**  
85, avenue du 14 juillet

Lundi - samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h  
Dimanche : 9h30 à 12h30  
Jours fériés : horaires inchangés

**Fermeture de ces deux déchèteries les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai**

**Déchèterie de Romainville**  
62, rue Anatole France

Horaires d'hiver : 1<sup>er</sup> octobre au 31 avril  
Du lundi au samedi : 8h à 19h45

Horaires d'été : 2 mai au 30 septembre  
Du lundi au samedi : 8h à 20h45

Horaires des dimanches et jours fériés : 8h à 16h45  
**Fermeture le 1<sup>er</sup> mai**



**Infos déchets**  
**0 805 055 055**  
N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile



Bagnolet / Bobigny / Bondy /  
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /  
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

### Pour quels déchets ?

**Sont autorisés les déchets suivants :**

- Déchets d'ameublement (matelas, sommiers...)
- Déchets de bricolage / Gravats / Terre / Plâtre / Vitre
- Déchets des Jardins / Bois de taille
- Bois / Cartons / Verre
- Emballages plastiques / Papier
- Huiles usagées / leurs bidons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Métaux
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que: peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.

**Ne sont pas acceptés :**

- Déchets des professionnels
- Ordures ménagères
- Boue / matières de vidanges
- Textiles
- Déchets de soins (seringues...)
- Produits explosifs ou radioactifs
- Plastiques agricoles
- Invendus de marché (légumes, fruits)
- Déchets amiantés / Pneus jantés
- Boutelles de gaz vides ou pleines / extincteurs
- Cadavres d'animaux

### La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont les mêmes que dans les déchèteries communautaires (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- Luminaires
- Pneumatiques
- Produits phytosanitaires
- Tubes néon + ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

#### Déchet-tri :

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre **chaque type de déchets** dans des **benes dédiées** au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous contribuez au respect de l'environnement.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site Internet d'Est Ensemble : [est-ensemble.fr/decheteries](http://est-ensemble.fr/decheteries) et le règlement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site Internet du Syctom : [syctom-paris.fr](http://syctom-paris.fr)

## Le traitement et la valorisation

FLUX DE DECHETS COLLECTES	GESTION DE LA FILIERE	DESTINATION DES DECHETS	MODE DE TRAITEMENT
<b>Déchets collectés en PAP- PAV</b>			
<b>Ordures Ménagères Résiduelles</b>	Installation SYCTOM	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage (enfouissement)
<b>Multi-Matériaux et Papiers</b>	Installation SYCTOM	Centre de tri de Romainville	Tri puis valorisation matière
<b>Emballages en Verre Recyclables</b>	Contrat Est Ensemble	Centre de transfert de SITA à Montreuil ou PATE à Villeparisis	Valorisation matière
<b>Objets encombrants</b>	Contrat SYCTOM	DRT à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
<b>Déchets d'Amiantes</b>	Contrat EST Ensemble	Picheta à Saint-Martin Dutertre	ISDI
<b>Dépôts sauvages</b>	Contrat SYCTOM	DRT à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
<b>Déchets végétaux hors déchèterie</b>	Contrat EST Ensemble	Compostage REP à Claye-Souilly ou CVE à Chalifert	Compostage
<b>Textiles</b>	Hors Contrat	- Le Relais 75 à Pantin - Le Relais Nord Est-IdF à Bobigny, Noisy, Bagnolet, Montreuil, Bondy - Ecotextile à Bobigny	Tri puis valorisation matière
<b>Déchets collectés en Déchèteries</b>			
<b>Tout venant</b>	Contrat SYCTOM	DRT à Noisy-le-Sec	Tri du bois/carton/ferraille puis enfouissement
<b>Pneus</b>	Contrat Est Ensemble	REP Claye-Souilly	Valorisation matière Valorisation matière
<b>Carton</b>	Installation SYCTOM	Centre de tri Romainville	Valorisation matière
<b>Déchets végétaux</b>	Contrat Est Ensemble	Centre de compostage TEVA La Queue en Brie	Compostage
<b>Gravats</b>	Contrat Est Ensemble	SLB à Neuilly Plaisance	Valorisation/Remblai
<b>Bois</b>	Contrat Est Ensemble	SUEZ Pantin	Valorisation matière
<b>Eco Mobilier</b>	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
<b>D3E</b>	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
<b>Déchets dangereux</b>	Contrat Est Ensemble	CHIMIREC Dugny	Traitement spécifique

\*Eco-organisme organisationnel – REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

## VERS UN TERRITOIRE ZERO DECHETS

### Liste des porteurs de projets retenus pour les actions dans le cadre de l'appel à projets 2019

Structure 2019	Montant alloué
Activille	54 286 €
Alfred Keichua	9 605 €
Altrimenti	6 750 €
Amélior	7 490 €
Association des réparateurs de la Brèche	1 300 €
Au fil de l'eau	4 000 €
Carton Plein	15 000 €
Chapiteau Vert	6 350 €
Cie Corossol	5 780 €
Collecterie (La)	41 600 €
Connexions (Les)	16 500 €
Coopaname	11 940 €
Curiosités (Les)	13 240 €
Cyclofficine de Pantin	7 000 €
E-graine	5 669 €
Emmaüs Coup de Main	7 500 €
Graine IDF	22 900 €
Serres Volantes (Les)	6 000 €
Linkee	31 000 €
Machine, Labo écologique Zéro Déchet (La)	6 731 €
Moisson Solidaire	20 460 €
Mote	13 840 €
Nature et Société	4 730 €
Oh cyclo	6 000 €
Petits Débrouillards (Les)	13 500 €
Pik Pik Environnement	12 120 €
Plante et Planète	3 900 €
PPV 93	10 000 €
Récolte Urbaine	4 300 €
Recyclerie Sportive	5 910 €
REFER	15 000 €
Requincailerie (La)	5 500 €
Réserve des Arts (La)	22 759 €
Restaurant associatif Nouveau Centenaire	5 000 €
Sens de l'humus	82 000 €
SRHM (Société régionale d'horticulture de Montreuil)	6 866 €
Tous pour un vélo	15 000 €
What the food	8 441 €
Zero Waste Paris	28 460 €

## Le codec

ORIENTATION	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS
<b>1. Engager les acteurs économiques dans l'économie circulaire</b>	1. Créer une dynamique d'EC avec les acteurs économiques en communiquant et valorisant les démarches sur le territoire	1. Créer et animer un réseau économie circulaire pour les acteurs économiques du territoire 2. Faire la promotion et la valorisation des entreprises engagées dans l'EC
	2. Impulser et accompagner les démarches d'économie circulaires des acteurs économiques	3. Accompagner le développement des démarches EIT 4. Soutenir financièrement afin de développer des activités de l'économie circulaire sur le territoire
	3. Inciter les professionnels à réduire et mieux valoriser leurs déchets	5. Déployer des outils de communication et de sensibilisation pour impulser et diffuser les bonnes pratiques 6. Réduire et mieux valoriser les déchets de chantier 7. Homogénéiser et généraliser la redevance spéciale pour favoriser la réduction des quantités de déchets produites et le tri des déchets valorisables
<b>2. Inciter à pratiques de consommation responsable</b>	4. Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	8. Renforcer les actions ciblées auprès des restaurations collectives 9. Développer l'utilisation du gourmet bag auprès des restaurateurs et des consommateurs 10. Favoriser et inciter la vente / dons des invendus alimentaires des commerçants / restaurateurs / agriculteurs / producteurs 11. Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, entreprises, associations, marchés)
	5. Valoriser les biodéchets par la gestion de proximité	12. Augmenter du nombre de sites de compostage partagés sur l'ensemble du Territoire (quartier, immeuble, scolaires, établissement public, espaces verts) 13. Poursuivre le dispositif de mise à disposition de compostage individuel pour les habitants du territoire 14. Poursuivre l'animation et le développement du réseau de guides composteurs sur tout le territoire (habitants, bailleurs, collectivité, ...) 15. Promouvoir le jardinage au naturel pauvre en déchets afin de réduire les déchets végétaux
	6. Favoriser les nouvelles pratiques d'éco-consommation	16. Relancer la promotion de l'action Stop Pub 17. Accompagner les commerces afin de limiter les emballages 18. Encourager et promouvoir l'économie de fonctionnalité 19. Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable
	7. Développer les éco-événements sur le territoire	20. Sensibiliser et informer les organisateurs pour réduire les déchets lors des Evénements 21. Accompagner / faciliter l'organisation des éco-événements sur le territoire 22. Soutenir les initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative et promotion des alternatives (piles, alternatives aux phyto...)
<b>3. Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation</b>	8. Développer le réemploi sur les déchèteries et la collectes encombrants	23. Point de réemploi en déchèterie 24. Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques
	9. Favoriser et accompagner les projets locaux de réemploi et de partage de biens	25. Sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation 26. Lancer un appel à projet sur le réemploi en direction d'artistes 27. Favoriser et accompagner la création de projets de réemploi / réparation : recycleries, bricothèques, associations locales, ... 28. Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées
	10. Développer les pratiques de réemploi et partage sur l'habitat collectif	29. Créer un groupe de travail avec les acteurs de l'habitat collectif : (bailleurs/syndics/associations) 30. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décroiser les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information
<b>4. Recycler et valoriser les DMA</b>	11. Augmenter les performances de tri et de valorisation des collectes sélectives (emballages, papiers, verre)	31. Renforcer la communication pour augmenter la performance de tri : nouvelles formes de communication 32. Equiper systématiquement en PAV les nouvelles constructions à partir d'un certain nombre d'habitants / immeubles 33. Développer le tri du verre auprès des professionnels (cafés, hôtels et restaurants) 34. Augmenter la valorisation des papiers et cartons auprès des entreprises

ORIENTATION	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS
		tertiaires et des gros producteurs 35. Augmenter les points de collecte avec les éco-organismes
	12. Développer la collecte des biodéchets	36. Multiplier les démarches d'expérimentation sur le territoire auprès des habitants et gros producteurs 37. Etudier la faisabilité du déploiement de la collecte de biodéchets sur l'ensemble du territoire 38. Communiquer sur l'expérimentation en cours afin de valoriser les efforts engagés, les résultats et inciter de nouveaux acteurs
	13. Développer la collecte et la valorisation des textiles	39. Redéployer l'implantation de bornes textiles : augmenter la densité des points de collecte 40. Plan de communication auprès des usagers pour aider la valorisation des textiles
	14. Augmenter la valorisation des déchets en déchèterie	41. Identifier de nouvelles filières de valorisation et des repreneurs locaux (plâtres, polystyrène, plastiques, papier...) 42. Généralisation des filières gratuites sur les déchèteries mobiles 43. Communication pour augmenter la performance de tri en déchèterie 44. Renforcer le dispositif de collecte en déchèterie pour réduire les dépôts sauvages
	15. Réduction des dépôts sauvages et des déchets des professionnels en vue d'augmenter la valorisation matière	45. Accompagner et inciter la création de déchèteries professionnelles 46. Accompagner les villes pour développer les moyens de lutte contre les dépôts sauvages 47. Obtenir le transfert de police spéciale relatif à la collecte des déchets : si transfert, assermenter et commissionner des agents contrôleurs
<b>5. Est Ensemble collectivité éco-exemplaire</b>	16. Sensibiliser et former l'ensemble des agents d'Est Ensemble	48. Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des administrations publiques 49. Valoriser et communiquer régulièrement les actions menées par d'autres agents /services 50. Diffuser des messages de prévention, mettant en évidence les gestes et les bénéfices individuels et collectifs au moyen des outils de communication interne de la collectivité 51. Animer un groupe de réflexion interne d'agents engagés
	17. Tendre vers une politique globale de consommation responsable	52. Renforcer et systématiser la prise en compte du développement durable dans les politiques d'achats publiques 53. Développer et renforcer la politique de consommation écoresponsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures 54. Eco-événement éco-exemplaires de la collectivité
	18. Réduire et valoriser les ressources d'Est Ensemble	55. Développer la mutualisation d'infrastructures, d'équipement, d'espace et de matériel, d'échange entre communes et services 56. Lutter contre le gaspillage alimentaire 57. Développer la gestion différenciée des espaces verts sur le territoire
	19. Accompagner les collectivités territoriales et des établissements publics du territoire	58. Organiser des formations pratiques sur la mise en place d'une démarche éco exemplaire pour les collectivités du territoire 59. Animer un réseau d'éco-collectivités
	20. Mesurer, suivre et évaluer les efforts engagés pour une amélioration continue	60. Définir une méthodologie de suivi et de mise en œuvre du plan d'actions du CODEC

## Le PLPDMA

Orientations	Objectifs stratégiques	Actions	Correspondance avec les actions du CODEC
<b>1. Inciter à la pratique de consommation responsable</b>	1. Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	1. Renforcer les actions ciblées auprès des restaurations collectives	8
		2. Développer l'utilisation du gourmet bag auprès des restaurateurs et consommateurs	9
		3. Favoriser et inciter la vente / dons des invendus alimentaires des commerçants / restaurateurs / producteurs	10
		4. Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, entreprises, associations, marchés)	11
	2. Valoriser les biodéchets par la gestion de proximité	5. Augmenter le nombre de sites de compostage partagés sur l'ensemble du territoire	12
		6. Poursuivre le dispositif de mise à disposition de compostage individuel pour les habitants du territoire	13
		7. Poursuivre l'animation et le développement du réseau de guides composteurs sur tout le territoire (habitants, bailleurs, collectivité, ...)	14
		8. Promouvoir le jardinage au naturel pauvre en déchets afin de réduire les déchets végétaux	15
	3. Favoriser les nouvelles pratiques d'éco-consommation	9. Relancer la promotion de l'action Stop Pub	16
		10. Accompagner les commerces afin de limiter les emballages	17
		11. Encourager et promouvoir l'économie de fonctionnalité	18
		12. Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable	19
	4. Développer les éco-événements sur le territoire	13. Sensibiliser et informer les organisateurs pour réduire les déchets lors des événements	20
		14. Accompagner / faciliter l'organisation des éco-événements sur le territoire	21
	<b>2. Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation</b>	5. Développer le réemploi sur les déchèteries et la collecte encombrants	15. Soutenir les initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative et promotion des alternatives (piles, alternatives aux phytos...)
16. Point de réemploi en déchèterie			23
6. Favoriser et accompagner les projets locaux de réemploi et de partage de biens		17. Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques	24
		18. Sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation	25
		19. Encourager les artistes à travailler avec des matériaux issus du réemploi et à embellir les PAVA qui sont régulièrement détériorés	26
		20. Favoriser et accompagner la création de projets de réemploi/réparation : recycleries, bricothèques, associations locales, ...	27
		21. Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées	28
7. Développer les pratiques de réemploi et partage sur l'habitat collectif		22. Créer un groupe de travail avec les acteurs de l'habitat collectif : (bailleurs/syndics/associations)	29
		23. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décroiser les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information	30
		23. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décroiser les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information	30
<b>3. Limiter la production des DMA par les pratiques d'éco-consommation</b>	8. Développer la collecte et la valorisation des textiles	24. Redéployer l'implantation de bornes textiles : augmenter la densité des points de collecte	39
		25. Plan de communication auprès des usagers pour aider à la valorisation des textiles	40
	9. Inciter les professionnels à réduire leurs déchets pris en compte dans les DMA	26. Déployer des outils de communication et de sensibilisation pour impulser et diffuser les bonnes pratiques.	5

<b>4. Est Ensemble collectivité éco- exemplaire</b>	10. Tendre vers une politique globale de consommation responsable	27.Sensibiliser et former l'ensemble des agents d'Est Ensemble	<b>48</b>
		28.Renforcer et systématiser la prise en compte du développement durable dans les politiques d'achats publics	<b>52</b>
		29.Développer et renforcer la politique de consommation écoresponsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures	<b>53</b>
		30. Eco-événement éco-exemplaires de la collectivité	<b>54</b>
		31. Lutter contre le gaspillage alimentaire	<b>56</b>
	11. Accompagner les collectivités territoriales et des établissements publics du territoire	32.Organiser des formations pratiques sur la mise en place d'une démarche éco-exemplaire pour les collectivités du territoire	<b>58</b>

## LA PREVENTION

### Recensement en 2019 du nombre de composteurs déployés sur l'ensemble du territoire

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evolution n-1</b>
<b>Lombricomposteurs individuels</b>	814	1155	+ 341
<b>Composteurs individuels</b>	3210	3567	+ 357
<b>Site de Quartier</b>	24	26	+ 2
<b>Composteurs collectifs</b>	512	572	+ 60
<b>TOTAL sur Est Ensemble</b>	4560	5320	+ 760 (16,7%)

## BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES

### Evolution du tonnage des Déchets Ménagers par flux sur Est Ensemble

<b>Tonnages de collectes en PaP ou PAV</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Ordures ménagères résiduelles (dont bennes)</b>	121 743t.	121 474t.	123 872t.	2,0%
<b>Multi-Matériaux</b>	9 490t.	9 671t.	10 634t.	10,0%
<b>Verre</b>	4 531t.	4 983t.	5 227t.	4,9%
<b>Encombrants</b>	9 506t.	9 044t.	9 642t.	6,6%
<b>Déchets verts PAP</b>	-	1 070t.	1 047t.	-2,2%
<b>Dépôts Sauvages</b>	10 599t.	10 335t.	9 779t.	-5,4%

### Evolution du tonnage des Déchets Ménagers et des tas sauvages sur Est Ensemble

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Population Insee</b>	410 360 hab	415 438 hab	418 239 hab	0,7%
<b>OM+CS+Verre +OE+Déch EE+DS</b>	179 450t.	181 079t.	184 930t.	2,1%
<b>Ratio par habitant</b>	437,3 Kg/hab	435,9 Kg/hab	442,2 Kg/hab	1,4%

\*Rectification de la population utilisée pour le rapport 2018

### Evolution des ratios par habitants des Déchets Ménagers et des tas sauvages sur Est Ensemble

TYPE DE FLUX	Ratio hab 2018*	Ratio Hab 2019	Ecart	Evol n-1
Population	415 438	418 239	2 801	0,7%
Ordures ménagères résiduelles	292,4 Kg/hab	296,2 Kg/hab	3,8 Kg	1,3%
Multi-Matériaux	23,3 Kg/hab	25,4 Kg/hab	2,1 Kg	9,2%
Verre	12,0 Kg/hab	12,5 Kg/hab	0,5 Kg	4,2%
Encombrants	21,8 Kg/hab	23,1 Kg/hab	1,3 Kg	5,9%
Déchets verts PAP	2,6 Kg/hab	2,5 Kg/hab	-0,1 Kg	-2,8%
Dépôts Sauvages	24,9 Kg/hab	23,4 Kg/hab	-1,5 Kg	-6,0%

\*Rectification de la population utilisée pour le rapport 2018

### Déchets collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2017	2018	2019	Evol n-1
Tout venant	12 022t.	12 571t.	12 399t.	-1,4%
Pneus	19t.	28t.	31t.	13,0%
Carton	74t.	91t.	120t.	31,3%
Déchets végétaux	311t.	381t.	519t.	36,3%
Gravats	9 196t.	9 731t.	9 742t.	0,1%
Bois	1 729t.	1 752t.	1 735t.	-1,0%
Eco Mobilier	698t.	788t.	890t.	13,0%
DEEE	137t.	156t.	153t.	-2,2%
Déchets dangereux	11t.	48t.	45t.	-5,1%
<b>TOTAL DECHETERIES</b>	<b>24 197t.*</b>	<b>25 544t.</b>	<b>25 632t.</b>	<b>0,3%</b>

\*Données 2017 complétées des tonnages Eco-mobilier